

Université de Tartu  
Institut des langues et des cultures étrangères  
Département d'études romanes

Milena Ivanova

NORME ET USAGE : ÉTUDE DES ANGLICISMES EN FRANÇAIS ENTRE  
APPROCHE NORMATIVE ET ANALYSE DE CORPUS

Mémoire de licence

Sous la direction de  
Marge Käsper

Tartu 2026

## Table de matières

Introduction.....	3
1. Historique du bon usage et construction institutionnelle de la norme.....	8
1.1 Qu'est-ce que le « bon usage » et qui le définit ?.....	8
1.2 Académie Française.....	9
1.2.1 Fonction historique de l'Académie française.....	9
1.2.2 Travail de l'Académie aujourd'hui et sa rubrique « Dire / Ne pas dire ».	11
2. Vers une approche empirique : linguistique de corpus et perspective descriptive..	17
2.1 Néologie et les emprunts entre politique et linguistique.....	17
2.2 Méthodes d'analyser les emprunts.....	20
2.3 Linguistique de corpus et la plateforme Sketch Engine.....	22
3. Analyse.....	25
3.1 Expressions.....	30
3.2. Noms.....	35
3.3 Verbes.....	39
3.4. Adjectifs.....	41
Conclusion.....	43
Bibliographie.....	46
Resümee.....	49

## Introduction

Ce mémoire traite des anglicismes dans le français contemporain. Il s'intéresse plus particulièrement à la manière dont ces mots et expressions coexistent avec leurs équivalents français dans l'usage courant.

Il est bien connu que l'anglais exerce aujourd'hui une forte influence sur de nombreuses langues, dont le français, ce qui se traduit notamment par la diffusion d'anglicismes dans des domaines tels que les médias, l'économie et la technologie. Dans de nombreux pays, leur présence suscite des inquiétudes et des critiques. La France, ou plus précisément les autorités chargées de la langue, considèrent également cette influence comme un problème majeur pour la langue française et lutte donc activement contre l'influence de la culture anglophone, en prenant des mesures pour préserver son identité linguistique. L'un des moyens de lutter contre les anglicismes consiste à créer des néologismes français ou à proposer de les remplacer par des mots équivalents français existants. Cette approche suscite des réactions variables chez les francophones. Par exemple, une attitude fort négative à l'égard de cette méthode transparait dans l'article ironique « Le savoir-dire en bonnes manières » de Santiago Artozqui (2020), qui ridiculise l'Académie française pour son excès de rigueur en matière de règles linguistiques et laisse par ailleurs entendre un décalage entre cette rigueur et la réalité. Le travail de l'Académie, cependant, fait également l'objet d'appréciations positives. Par exemple, un « rédacteur passionné pour Larousse » Julien Ancel (2025), dans son l'article sur le site de ce dictionnaire « Les anglicismes qui agacent l'Académie française : et par quoi les remplacement », qualifie l'Académie de « gardienne de la langue » et se montre proche des positions de l'Académie sur les anglicismes, insistant sur la plus grande précision des équivalents français et présentant les anglicismes comme des mots à sens large.

L'Académie française, évoquée ci-dessus, est ainsi l'une des principales institutions luttant contre les anglicismes. Elle collabore avec d'autres organismes pour identifier les manques dans le lexique français et créer ou promouvoir des termes qui seraient d'un français correct et acceptable. L'Académie participe aux réunions de spécialistes qui créent et approuvent de nouveaux termes. Elle y est représentée par des experts du Service du Dictionnaire. Le cas échéant, l'Académie vérifie l'exactitude morphologique des mots afin de s'assurer de leur conformité aux normes et traditions françaises. Les termes sélectionnés, ainsi que les définitions approuvées par

l'Académie lors des réunions de la Commission du Dictionnaire, sont publiés au Journal officiel dès leur adoption. Ces termes doivent ensuite être utilisés au moins « dans tous les textes légaux et réglementaires et dans toute la documentation et la correspondance qui émanent des services et des établissements publics de l'État » (Académie française, s.d., Terminologie). L'Académie assure le suivi de ces termes, de leur création à leur publication.

Par ces mesures, des institutions comme l'Académie française visent donc à protéger la langue française des influences étrangères, voire à préserver sa « pureté ». Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier (2008), dans leur ouvrage *La langue française : Passions et polémiques*, ont en effet montré une extrême importance du concept de pureté dans l'histoire – mais aussi dans le présent – des attitudes vis-à-vis de la langue française. Elles évoquent, comme exemple typiquement dictionnaire, un cas de figure qui explique la pureté comme « est pur ce qui est sans mélange » (Paveau et Rosier 2008 : 42) et soulignent aussitôt qu'aucune langue n'est totalement exempte de mélange. Elles soutiennent que toute langue se forme au contact d'autres langues. Dès lors, la pureté n'est pas une réalité, mais un idéal. Or, c'est cette quête de pureté qui donne lieu à un principe du purisme, qui, en soi, est paradoxal, car si la langue était absolument pure, le purisme lui-même perdrait son sens : « mais pour protéger la pureté de la langue, le puriste ne peut se permettre d'admettre la diversité ni d'empêcher la clôture de ses discours » (Paveau et Rosier 2008 : 42). C'est précisément pourquoi, en pratique, l'efficacité des mesures de l'Académie demeure discutable : si les termes français « purs » proposés par les commissions ne se retrouvent pas dans l'usage courant, cela signifie que ces approches ne sont pas toujours efficaces. Les recommandations avancées par l'Académie ne se contentent notamment souvent que d'établir une norme officielle, alors que l'influence de ces recommandations sur l'usage courant de la langue demeure plutôt une variable indéfinie.

L'objectif principal de cette étude est donc d'analyser le fonctionnement des anglicismes dans la langue française de manière à comparer les recommandations de l'Académie française avec l'usage courant de ces anglicismes et de leurs équivalents français dans un corpus de français contemporain (French Web 2023). Cela comprend une analyse des facteurs qui déterminent le choix d'une option plutôt que

d'une autre dans un contexte particulier. De cet objectif découlent les questions suivantes :

1. Quelle est la fréquence, dans le corpus French Web 2023, des anglicismes commentés par l'Académie française ? Qu'est-ce que cela révèle quant à leur prévalence et leur persistance dans l'usage courant ?
2. Les anglicismes et leurs équivalents français proposés sont-ils interchangeables dans l'usage ?
3. Quels facteurs déterminent le choix entre un anglicisme et un mot français dans l'usage courant ?

Pour répondre aux questions posées ci-dessus, la recherche s'appuie sur des données tirées du site web de l'Académie française et mises ensuite en examen à l'aide de l'environnement d'analyses et d'outils langagiers numériques Sketch Engine, où le corpus French Web 2023 est consultable.

La rubrique « Dire / Ne pas dire » du site de l'Académie française, d'où proviennent les données à analyser dans ce travail, contient de nombreux commentaires sur les anglicismes, ainsi que des suggestions d'équivalents français proposées par l'Académie. Le mémoire va présenter un peu les accentuations de cette rubrique, mais il n'est pas possible d'analyser tous les commentaires du site dans le cadre d'un mémoire de licence, car cette section comprend environ 300 commentaires. Par conséquent, six anglicismes représentant différentes catégories grammaticales (noms, verbes, adjectifs), ainsi que des expressions plus complexes, avec leurs équivalents proposés par l'Académie, ont été sélectionnés pour cette étude. La sélection des équivalents à analyser plus en détails reposait sur plusieurs critères : les mots choisis devaient être représentés de manière réaliste dans le corpus, c'est-à-dire avoir un nombre d'emplois significatif et être suffisamment stable pour avoir des collocations.

Pour étudier le fonctionnement des mots sélectionnés, j'utilise donc la plateforme de ressources et d'outils langagiers numériques Sketch Engine, qui permet de consulter des séries de grands corpus rassemblant des usages textuels issus de sources modernes telles que des sites d'actualités, des blogs, des encyclopédies et bien d'autres. Contrairement aux dictionnaires, qui doivent forcément faire un choix dans la présentation de leurs exemples, les corpus en présentent une variété plus étendue et reflètent ainsi un usage plus authentique de la langue. Ils nous permettent

d'observer comment les locuteurs natifs utilisent concrètement les mots dans différents genres et registres.

Le principal corpus empirique utilisé est le French Web 2023 (tenten23), qui contient 27 111 801 657 tokens. Il s'agit du corpus le plus vaste et le plus récent disponible sur la plateforme Sketch Engine en matière de langue française, ce qui nous permet de travailler avec des exemples de textes français authentiques et actualisés. L'utilisation des corpus donne la possibilité d'étudier les contextes et les collocations, c'est-à-dire l'environnement lexical typique des mots. Cela nous permet, à son tour, d'identifier les différences entre les mots concurrents et de repérer les situations où une variante est privilégiée par rapport à une autre. La plateforme Sketch Engine avec ses corpus constitue ainsi un outil de recherche essentiel, car elle donne accès à la langue vivante et permet de comparer les normes établies institutionnellement avec l'usage réel.

Le cadre théorique de l'étude repose sur les travaux de plusieurs linguistes. Nous examinons d'abord les travaux de Maria-Teresa Zanola, qui s'intéresse plus particulièrement à la politique linguistique et aux activités de l'Académie française structurant les normes linguistiques. Dans son article de 2008, elle aborde le problème d'un point de vue institutionnel, car les corpus comme ceux que nous trouvons dans Sketch Engine n'étaient pas encore répandus comme outil de recherche à l'époque. Une dizaine d'années plus tard, une autre linguiste, Julia Léopold (2021), utilise quant à elle une approche diachronique fondée notamment sur un corpus-base de données. À partir d'un corpus lexicographique (les anglicismes recensés dans les dictionnaires), Léopold démontre que l'idée reçue selon laquelle les anglicismes menaceraient la langue française n'est pas pleinement étayée par les données empiriques et que les anglicismes font partie intégrante de sa dynamique naturelle. Au fil de l'analyse, d'autres auteurs encore, tels que D. Trudeau, J. Pruvost, W. Teubert, V. Saugera et A. Zayed, parmi d'autres, sont ponctuellement cités afin d'éclairer certains concepts.

Le premier chapitre est consacré à l'approche normative vis-à-vis du langage. Il examine la notion de bon usage, explique qui en décide et présente l'Académie française, son fonctionnement et ses activités. Il examine également sa rubrique « Dire / Ne pas dire », à partir de laquelle des données sont collectées pour l'analyse.

Le deuxième chapitre est consacré à la transition de l'approche normative à une approche plutôt descriptive. Il explique les concepts de néologismes et d'anglicismes, puis se concentre sur la dimension institutionnelle du problème au moyen du travail de Zanola et présente les travaux de Léopold et Saugera. Ensuite, il examine les méthodes d'analyse des anglicismes proposées par Saugera et Léopold, notamment l'analyse sémique et empirique. Enfin, il décrit la linguistique de corpus et le site Sketch Engine utilisé pour analyser les données recueillies, ainsi que les caractéristiques et les limites de ce dernier.

Le troisième chapitre porte sur l'analyse des anglicismes eux-mêmes, classés en groupes grammaticaux et en expressions. Il présente d'abord des données numériques issues de l'Académie et du corpus French Web 2023, puis analyse dans chaque catégorie des exemples choisis quant à leurs principales collocations et leurs domaines d'emploi, en fournissant aussi des exemples concrets de leur usage. À partir de ces données, il discute des différences entre les anglicismes et leurs équivalents français.

## 1. Historique du bon usage et construction institutionnelle de la norme

Ce chapitre est consacré à la construction institutionnelle de la norme. La section (1.1) examine la notion de bon usage et explique qui en décide. La section (1.2) présente l'histoire et le travail de l'Académie française.

### 1.1 Qu'est-ce que le « bon usage » et qui le définit ?

Au XVI<sup>e</sup> siècle en France, le concept de « bon usage » était lié non seulement à la description de la langue, mais aussi à la répartition de l'autorité linguistique entre différents groupes sociaux. Comme le démontre Danielle Trudeau (1992) dans son ouvrage *Les Inventeurs du Bon Usage 1529-1647*, les normes émergent de l'interaction de groupes sociaux : le peuple, la cour et le grammairien, chacun revendiquant un rôle dans la définition de la langue « correcte ».

D'une part, c'est la langue émanant du peuple qui est la source de l'innovation dans l'usage. L'auteur souligne que « ...c'est le peuple seul qui a le pouvoir de mettre les nouveautés en circulation » (Trudeau 1992 : 79), c'est-à-dire que c'est le peuple qui fait évoluer et développe la langue. De plus, même sans instruction formelle, le peuple « ...respecte intuitivement la raison de la langue » (Trudeau 1992 : 79), et peut donc être considéré comme celui qui reflète les règles internes de la langue.

D'autre part, il est indéniable que le discours spontané du peuple ne requiert ni sélection ni correction. À cette époque-là, cette fonction dite de purification était assurée par l'élite sociale, principalement par la cour. Sa langue était considérée comme idéale. Toutefois, comme le souligne Trudeau (1992), la cour ne peut filtrer l'usage correctement avec la même rigueur, ce qui nécessite l'intervention d'une tierce autorité : le grammairien. Ce dernier fournit des critères d'évaluation, permettant de distinguer les formes acceptables des formes inacceptables.

Un concept de Robert Estienne, éditeur du premier dictionnaire de référence pour le français, apporte un éclairage important sur la formation du langage normatif. Dans son *Dictionnaire François-Latin* (1549), il distingue l'« usage commun » de l'« usage approuvé ». Il parle de l'usage courant « quand on se sert des choses qui ne sont point consacrées » (Trudeau 1992 : 86), ce qui signifie que tout usage non « consacré » perd toute autorité. L'« usage approuvé », en revanche, est approuvé par les plus hautes autorités de la nation et consacré comme normatif. Trudeau (1992)

souligne qu'une telle distinction entre les usages n'est pas linguistique mais sociolinguistique, car la norme est déterminée par des personnes appartenant à un groupe social prestigieux.

Ces différences d'usage sont similaires à l'approche normative de l'Académie française et à l'usage des corpus. Les recommandations de l'Académie, visant notamment à limiter les anglicismes et à les remplacer par des équivalents, peuvent être considérées comme un « usage approuvé », c'est-à-dire l'emploi exclusif de mots approuvés. Les données de corpus sont considérées comme un « usage commun » car elles ne répondent pas aux exigences réglementaires et ne sont pas approuvées par les autorités compétentes.

## 1.2 Académie Française

Dans ce sous-chapitre de la présentation de l'Académie française, la section (1.2.1) retrace l'historique de cette instance et présente son travail antérieur, la section (1.2.2) explique son travail actuel et examine sa rubrique « Dire / Ne pas dire », dont sont issues les données d'analyse.

### 1.2.1 Fonction historique de l'Académie française

Durant la Renaissance, le développement et le renforcement de la langue française ont été largement dus aux initiatives royales. Le français a commencé à supplanter le latin, franchissant ainsi une étape importante vers l'établissement d'une norme linguistique. C'est alors que les premiers dictionnaires ont paru. Au XVII<sup>e</sup> siècle, sous le régime monarchique, le pays a entrepris d'organiser et de réglementer la langue. C'est durant cette période, en 1635, que le cardinal de Richelieu a fondé l'Académie française. Son objectif principal était de nettoyer et de standardiser la langue française, lui conférant ainsi prestige et stabilité. (Pruvost s.d.) Le cardinal de Richelieu considérait la langue comme un instrument politique et culturel essentiel de l'État. Il pensait qu'un État fort était impossible sans une langue commune et organisée. (Baudrillard, 1935)

Dès sa création, le Dictionnaire de l'Académie française a occupé une place particulière dans l'histoire de la langue française. Il a été conçu non comme un simple recueil de mots, mais comme un outil d'établissement des normes linguistiques. La fondation de l'Académie a conféré à ses activités un caractère

officiel et national. Pour la première fois, les questions linguistiques étaient considérées comme importantes pour la société et l'État dans leur ensemble. L'objectif de l'Académie était d'élaborer des règles claires pour la langue française et de la rendre claire et élégante. Elle était chargée de déterminer quels mots et quelles formes étaient considérés comme corrects. (*ibid.*)

L'élaboration d'un dictionnaire est devenue une composante importante de cette mission. Contrairement aux autres dictionnaires de l'époque, le dictionnaire de l'Académie ne s'attachait pas à décrire les choses, mais principalement les mots et leur usage. Il a consigné l'orthographe, les caractéristiques grammaticales et les domaines d'utilisation des mots, et a également fait la distinction entre les usages acceptables et indésirables. Ainsi, dès le départ, l'Académie a fait autorité en matière d'usage correct de la langue. (Académie française s.d., L'histoire)

L'Académie a toujours adhéré au principe du « bon usage » des mots. Même lors de l'ajout de nouveaux mots au dictionnaire, y compris ceux issus des domaines scientifiques et techniques, elle a procédé avec prudence et seulement lorsque ces mots dépassaient le cadre d'un usage professionnel restreint pour s'intégrer à la langue courante. Ce principe demeure actuel aujourd'hui. (Académie française s.d., L'histoire) L'Académie avait pour mission de purifier et de normaliser la langue française :

La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles [sic] à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences (Académie française s.d., L'histoire).

La langue était ainsi perçue comme un instrument d'influence culturelle et d'autorité intellectuelle pour la France. Il estimait que, sans norme linguistique commune, l'unité de pensée et l'unité nationale étaient impossibles. Le texte souligne que « l'unité de pensée se fait par l'intermédiaire de la langue écrite et parlée » (Baudrillart, 1935), ce qui implique que la langue devrait être la même pour tous.

Le cardinal de Richelieu estimait que la langue devait se construire à l'aide de normes, de règles et d'institutions. C'est pourquoi il soutenait la création d'un organisme dont la mission était de régler la langue. C'est également le cardinal de Richelieu qui a évoqué la nécessité d'une politique linguistique commune. À ses yeux, la langue exigeait une gestion ciblée. Cette idée est clairement exprimée dans sa phrase : « Ayons donc une politique de la langue » (Baudrillart, 1935), qui

souligne que la langue devait être un objet de stratégie d'État. De cette conception de la langue comme instrument politique et culturel est née une tradition institutionnelle de régulation linguistique qui continue encore en France aujourd'hui.

### 1.2.2 Travail de l'Académie aujourd'hui et sa rubrique

#### « Dire / Ne pas dire »

Aujourd'hui, l'Académie française continue de jouer un rôle important dans la régulation de la langue française. Elle se positionne comme une organisation spécialisée dans l'usage correct de la langue et le maintien de sa clarté et de sa pureté. Son travail ne se limite pas au dictionnaire de l'Académie française, mais comprend également la publication de recommandations linguistiques destinées au grand public.

Le site officiel de l'Académie propose des rubriques dédiées aux questions linguistiques. La plus connue est la rubrique « Dire / Ne pas dire », qui comprend des sous-sections sur les anglicismes et les néologismes ainsi que sur les emplois fautifs. Ces rubriques recensent les formes jugées indésirables ou incorrectes et proposent des corrections. D'autres rubriques, telles que « Questions de langue », visent à clarifier les règles orthographiques et le choix correct des mots.

L'Académie compte quarante membres, les « Immortels », élus pour leur contribution à la culture et à la langue françaises. Si, à ses débuts, elle réunissait principalement des membres de l'aristocratie, elle s'est progressivement ouverte aux écrivains, aux philosophes et aux personnalités culturelles. (Ropert, 2017) Bien que l'autorité culturelle et littéraire des membres de l'Académie soit indéniable, leurs travaux portent moins sur l'étude empirique du langage moderne. L'Académie privilégie une conception littéraire du français.

Ces dernières années, l'Académie française s'est régulièrement retrouvée au centre de l'attention pour ses prises de position sur les questions linguistiques. En particulier, sa position sur la question de l'écriture inclusive, qu'elle qualifiait de grave menace pour la langue française, a suscité une vive controverse. Ces prises de position témoignent de l'attachement de l'Académie à son rôle de gardienne des normes linguistiques et de sa réactivité face aux changements de l'orthographe, de la grammaire et du vocabulaire. (Ropert, 2017)

Cependant, le rôle de l'Académie a considérablement évolué ces dernières années. Beaucoup de gens constatent un affaiblissement de son influence réelle sur le développement linguistique. Aujourd'hui, l'Académie incarne davantage une « autorité symbolique ». Certains estiment même qu'elle a perdu sa fonction normative :

L'Académie a donc un rôle d'autorité morale, mais elle n'a plus d'autorité normative. Seule lui reste pour fonction d'approuver ou non la publication au Journal officiel d'équivalents francophones de termes techniques étrangers. (Ropert 2017)

Par ailleurs, Ropert (2017) explique que les décisions relatives à la création et à la mise en œuvre de la terminologie dans les domaines scientifiques et techniques sont principalement prises par des organismes gouvernementaux relevant du ministère de la Culture, composés de linguistes et de spécialistes. La diminution de l'autorité normative de l'Académie est attribuée à plusieurs facteurs, notamment la généralisation de l'accès à l'éducation, le développement de la linguistique en tant que science et le fait que l'Académie elle-même souffre depuis longtemps d'un manque de linguistes professionnels. Néanmoins, elle demeure perçue par le public comme la « gardienne de la langue », une image renforcée par sa forte présence médiatique. De ce fait, l'influence de l'Académie est aujourd'hui essentiellement symbolique et médiatique. Ses prises de position façonnent la perception de la langue correcte, même si elles ne se reflètent pas toujours dans l'usage réel.

L'un des principaux outils dont dispose l'Académie française pour influencer la langue aujourd'hui est la rubrique « Dire / Ne pas dire », disponible sur son site officiel. Cette rubrique est consacrée au commentaire de mots et d'expressions spécifiques. L'Académie commente les mots ou expressions jugés incorrects et propose des alternatives considérées comme plus conformes aux normes linguistiques.

J'accorde une attention particulière à sa section *Anglicismes, Néologismes et Mots voyageurs*. Elle constitue la principale source d'information pour cette recherche. Cette section est consacrée aux anglicismes pour lesquels l'Académie française propose des équivalents français, existants ou créés spécifiquement dans le cadre de sa politique linguistique. Le principe est le suivant : l'Académie indique un mot ou une expression anglaise à éviter, car elle est jugée excessive. Elle propose un bref commentaire sur l'origine du mot, sa popularité et sa signification. Ces commentaires

incluent souvent un contexte historique. Dans son argumentation, l'Académie s'appuie sur l'histoire et la littérature françaises, démontrant que le français possède depuis longtemps son propre vocabulaire et qu'il n'est pas nécessaire d'emprunter de nouveaux mots. Le commentaire est généralement suivi de propositions d'équivalents susceptibles de remplacer l'anglicisme, parfois illustrés par des emplois exemplaires choisis de ces termes.

Pour un exemple des commentaires de l'Académie, la figure 1 est présentée ci-dessous :

## Il faut sauver le nom « semaine »

Le 3 juillet 2025

Anglicismes, Néologismes & Mots voyageurs

1 000 ans ! Encore un quart de siècle et ce sera l'âge du nom *semaine*. Il a pour lui d'entrer dans le titre d'un roman de Jules Verne, *Cinq Semaines en ballon*, et d'Aragon, *La Semaine sainte*. *La semaine des quatre jeudis* fut naguère l'inaccessible Graal de générations d'écoliers. *La semaine de quarante heures* fut l'une des revendications majeures du Front populaire, suivie, bien plus tard, par *la semaine de trente-cinq heures*. Autant d'expressions qui ont donné à ce terme une assise temporelle, culturelle et historique qui devrait lui assurer une forme de pérennité. Le voici pourtant menacé. On parle depuis quelques années déjà de la *fashion week*, qui pourrait sans doute être remplacée, en pays francophone, par une « semaine de la mode », et voici qu'arrive maintenant l'étonnante *France music week*. Gageons qu'une « semaine de la musique » aurait été aussi compréhensible et sans doute préférable puisque, au nombre des temps forts de cette semaine, figurent des « sessions de création sur la thématique de la francophonie à la Cité internationale de la langue française ». Notons de surcroît qu'il existe déjà une *semaine de la poésie*, une *semaine de la critique* au festival de Cannes, et enfin une *semaine de la langue française et de la francophonie* qu'il serait bien malséant d'angliciser...

Figure 1. Commentaires de l'Académie française sur le mot « semaine » extraits de la rubrique « Dire / Ne pas dire » de la section *Anglicismes, Néologismes et Mots voyageurs*

L'Académie cherche à démontrer l'indépendance lexicale du français et l'absence de nécessité de recourir aux anglicismes. Leurs arguments ne reposent pas sur une analyse de l'usage contemporain, mais sur la mémoire du prestige historique de la langue et de sa tradition littéraire. La figure 1 montre comment, dans son commentaire sur le mot « semaine », l'Académie mentionne la littérature et des auteurs célèbres. Elle cite des œuvres dont le titre contient le mot « semaine », comme « Cinq semaines en ballon » de Jules Verne et « La Semaine sainte » d'Aragon. Elle cite également des contextes historiques et culturels pour justifier l'emploi du mot « semaine », tels que « La semaine des quatre jeudis ». Elle affirme elle-même : « Autant d'expressions qui ont donné à ce terme une assise temporelle, culturelle et historique qui devrait lui assurer une forme de pérennité. » (Académie

française 2025, semaine) Elle reconnaît donc s'inspirer de l'histoire et de la littérature, et non de l'usage courant. Par conséquent, le choix des mots est évalué en fonction de sa conformité aux normes linguistiques plutôt qu'en fonction des besoins communicatifs ou de l'usage courant.

La section *Anglicismes, Néologismes et Mots voyageurs* aborde généralement plusieurs grands domaines thématiques. Les médias et l'Internet y occupent une place importante, avec des expressions telles que *fake news*, *keep in touch* et *e-learning*. Ces mots sont souvent associés à l'actualité et aux réseaux sociaux. Dans ce domaine, l'anglais joue un rôle important, ce qui explique la diffusion active des anglicismes dans la langue française.

Le deuxième grand groupe de mots de la section concerne la culture et le style de vie. Nous y trouvons des expressions comme *comfort food*, *quiet luxury* et *wedding planner*. Ces mots sont fréquemment utilisés dans les blogs de mode et de style de vie. Souvent pourtant, ils jouissent d'une popularité éphémère puis disparaissent.

Le sport est également un domaine important, avec des exemples tels que *expected goal*, *dodge ball* et *coach*. Comme le sport est souvent de nature internationale, ces anglicismes se sont rapidement répandus dans d'autres langues. Naturellement, de nombreux exemples relèvent aussi de l'argot des jeunes, tels que *banger*, *flex* et *ça slay*. Ces mots gagnent en popularité grâce aux réseaux sociaux, où les jeunes passent beaucoup de temps, et il n'est pas surprenant que ces anglicismes modernes apparaissent dans leur langage.

Ainsi, les thèmes montrent que les anglicismes s'implantent le plus souvent dans les domaines liés à la culture mondiale, aux médias, au sport et à la jeunesse. Il n'est sans doute pas facile pour l'Académie de remplacer les anglicismes modernes, car ceux-ci sont le plus souvent à la mode et à la tendance.

L'Académie française continue, ou du moins prétend à jouer, un rôle important dans la création d'une langue française correcte et standardisée. Par ses recommandations et rubriques, telles que « Dire / Ne pas dire », elle s'attache à limiter la diffusion des anglicismes et à proposer des équivalents français. Cependant, le travail de l'Académie révèle une tension entre l'approche normative et l'usage courant de la langue. Dans bien des cas, ses recommandations reflètent un idéal de ce que devrait être la langue. Par exemple, cela est clairement visible dans le commentaire sur le

mot *dark*. L'Académie souligne que la langue française possède déjà les moyens nécessaires pour exprimer le sens voulu : des mots comme *obscur*, *ténébreux* et *sombre* sont cités. De plus, l'Académie fait appel à l'autorité de la littérature classique, citant « Pantagruel » de Rabelais, qui utilise le mot « ténébreux » pour décrire les « temps ténébreux ». Il est important pour l'Académie que la langue conserve son caractère littéraire, car selon elle, les grands écrivains établissent les normes d'un usage correct et expressif. Par ailleurs, pour exprimer sa position sur la langue idéale, elle insère dans nombre de ses commentaires des tableaux intitulés « On dit / On ne dit pas ». Il est possible de trouver un exemple de ce type de tableau dans le commentaire sur le mot *cool* :

On dit	On ne dit pas
« Le professeur est absent. – Quelle bonne nouvelle ! »	« Le professeur est absent. – Cool, trop cool ! »
Sa sœur a l'air sympathique	Sa sœur a l'air cool
Cela me réjouit que vous veniez	C'est cool que vous veniez

Figure 2. Tableau de l'Académie française présentant les mots acceptables et inacceptables.

Outre la version en ligne de sa rubrique, l'Académie a également publié un ouvrage consacré à ce sujet, intitulé *Dire, ne pas dire - volume 1 Du bon usage de la langue française* (2014). Ce livre a été écrit par Dominique Fernandez, l'un des Immortels de l'Académie, en collaboration avec celle-ci. Le livre a reçu de nombreuses critiques élogieuses et certains le qualifient même de « bible » de la langue française, ce qui peut flatter ses auteurs. Cependant, tout le monde ne partage pas cet enthousiasme. L'article de S. Artozqui (2020), « Le savoir-dire en bonnes manières » paru dans le journal « En attendant Nadeau », consacré à la littérature, aux idées et à l'art, ne partage pas l'enthousiasme général et est manifestement ironique. Avec sarcasme, Artozqui décrit l'Académie française comme une institution ancienne où, longtemps, les femmes étaient quasiment absentes. Il cite Pierre Gaxotte, ancien membre de l'Académie (1980) : « Si on élisait une femme, on finirait par élire un nègre... » Une position qui paraît déjà archaïque pour l'époque. La citation évoquée reflète pourtant bien les positionnements attribués aux Immortels. L'auteur souligne également l'âge avancé des membres et leur déconnexion de la réalité, ce qui transparaît clairement dans leurs commentaires.

La majeure partie du texte d'Artozqui (2020) ridiculise le contenu même du livre. L'auteur considère nombre de recommandations comme peu utiles, voire insignifiantes. Par exemple, il trouve plutôt inapproprié de préciser que « La covid a tué un million de personnes », et non « Le covid a tué un million de personnes », en affirmant avec ironie que de telles découvertes ont peu de chances d'être d'une grande utilité pour la société, alors même que le livre se présente comme important et pertinent.

## 2. Vers une approche empirique : linguistique de corpus et perspective descriptive

Ce chapitre explore la transition d'une approche normative à une approche empirique et descriptive. La section (2.1) explique les concepts de néologismes et d'anglicismes, puis se concentre d'abord sur une analyse institutionnelle du problème et ensuite sur des exemples d'analyse linguistique des anglicismes. La section (2.2) examine plus précisément ces méthodes d'analyse. La section (2.3) présente la linguistique de corpus et le site Sketch Engine utilisé pour analyser les données recueillies, ainsi que les caractéristiques et les limites de ce dernier.

### 2.1 Néologie et les emprunts entre politique et linguistique

L'évolution linguistique est une partie essentielle du développement de toute langue vivante. L'une des manifestations les plus évidentes de cette dynamique est l'émergence de nouveaux mots, un phénomène connu en linguistique sous le nom de néologismes. Un néologisme est généralement compris comme une nouvelle unité lexicale ou un nouveau sens d'un mot existant qui entre en usage et s'impose progressivement dans la langue. Ainsi, un néologisme n'est pas nécessairement un mot entièrement « nouveau », il peut résulter de processus de formation lexicale ou d'emprunts à d'autres langues. (Tautou 2025)

En raison d'intenses contacts linguistiques, de nombreux néologismes français se constituent des emprunts à l'anglais, appelés anglicismes. En linguistique, le terme anglicisme ne désigne pas seulement les emprunts directs à l'anglais, mais aussi un éventail plus large de phénomènes : calques, emprunts sémantiques, ainsi que des cas d'influence de l'anglais sur la structure et l'usage des mots français. (Léopold 2021)

Les langues ont toujours interagi et se sont inévitablement empruntées des éléments. Le français ne fait pas exception : les emprunts à l'anglais sont devenus particulièrement marqués à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme le démontre Jean Pruvost (2020) dans son ouvrage *La story de la langue française : Ce que le français doit à l'anglais et vice-versa*, des mots anglais se sont progressivement intégrés à la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle, principalement dans les domaines politique, social et maritime, témoignant de l'influence anglaise. Dans un premier temps, selon Pruvost

(2020), les emprunts étaient perçus comme un processus naturel d'enrichissement de la langue.

Cependant, comme le souligne Maria Teresa Zanola (2008) dans son article « Les anglicismes et le français du XXI<sup>e</sup> siècle : La fin du franglais ? », le regard porté sur les anglicismes a évolué à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci ont progressivement été perçus et décrits comme un problème. Dès les années 1950 et 1960, l'influence croissante de l'anglais en France est devenue une source d'inquiétude grandissante. Dans le même temps, est apparu le terme « franglais », qui désigne un mélange de français et d'anglais. Ce phénomène a acquis une large notoriété après la publication du pamphlet de René Etiemble, « Parlez-vous franglais ? » (1964), qui a marqué le point de départ d'un débat majeur sur l'avenir de la langue française. Comme le formule l'auteur (Zanola 2008 : 90), « pour les Français, le franglais est ressenti comme le danger d'une contamination linguistique... » Dans ce contexte, les anglicismes ont commencé à être perçus non seulement comme un phénomène linguistique, mais aussi comme un signe de la pression culturelle et politique exercée par le monde anglophone.

Dans son article, Zanola (2008) explique comment la réaction au « franglais » a conduit à l'élaboration de mesures institutionnelles qui, à leur tour, ont contribué à un travail conscient et coordonné de création de néologismes au cours du XX<sup>e</sup> siècle, afin de faire face aux usages abusifs des emprunts. Elle cite la loi Toubon (1994), qui consacre l'usage obligatoire du français dans la vie publique, le monde du travail, la culture et la communication. Elle mentionne également la Commission d'enrichissement de la langue française, qui élabore les équivalents officiels, et l'Académie française, qui approuve ces termes avant leur publication au Journal officiel. Outre les organismes gouvernementaux, des associations comme l'APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires) jouent un rôle actif dans la promotion d'une terminologie française correcte dans les domaines commerciaux et techniques. Toutes ces mesures visent à protéger la langue française de l'influence de l'anglais, en favorisant l'usage des termes français et création de néologismes s'il en faut.

Cependant, Zanola (2008) souligne également un décalage important entre la politique linguistique et l'usage réel. L'emploi des mots n'est pas déterminé par des comités, mais par les locuteurs natifs eux-mêmes. Tous ces équivalents français

corrects, officiellement recommandés et logiques peuvent être rarement utilisés, tandis que des anglicismes incorrects et indésirables peuvent dominer le discours. Selon elle, le système d'interdictions et de recommandations ne peut fonctionner pleinement car la langue est difficile à contrôler. Le choix des mots est déterminé par la situation, le contexte et les tendances actuelles. Un anglicisme peut être associé à un domaine, un style ou un groupe social spécifique, tandis que l'équivalent proposé est souvent perçu comme trop neutre ou académique. En ce sens, la politique linguistique apparaît davantage comme une démonstration de contrôle que comme un véritable instrument de régulation de l'usage courant. Zanola (2008) conclut que ce sont précisément les emprunts qui stimulent le développement du français, l'incitant à créer ses propres néologismes. Ainsi, les anglicismes ne constituent pas une menace, mais bien un moteur de l'évolution linguistique.

Dans son article « Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d'anglicismes », Julia Léopold (2021) porte également un regard critique sur le discours répandu concernant l'invasion des anglicismes. Elle démontre que ces affirmations reposent souvent sur des attitudes idéologiques liées à une conception puriste de la langue. Léopold remarque que les discussions sur la menace qui pèse sur la langue française reflètent souvent une crainte du changement culturel plutôt que l'état réel du système linguistique. Un complément important aux travaux des auteurs susmentionnés est la position de Valérie Saugera (2017). Dans son article « La fabrique des anglicismes », elle met en évidence cette crainte du changement dans les conseils de l'Académie française, en les analysant méthodiquement d'un point de vue linguistique et discursif. Saugera souligne qu'une part significative des anglicismes est temporaire et éphémère. Nombre d'entre eux sont liés à la mode et aux tendances actuelles et peuvent disparaître au gré des besoins sociaux. Par conséquent, l'auteur ne considère pas les anglicismes comme une menace systémique pour la langue française, insistant sur le caractère épisodique de certains emprunts plutôt que persistant.

De plus, la chercheuse note que les recommandations de l'Académie française traitent souvent les anglicismes comme des unités facilement remplaçables par leurs équivalents français. Cependant, selon Saugera (2017), cette approche ne tient pas suffisamment compte du fonctionnement spécifique de ces mots, notamment des nuances sémantiques, du registre et des connotations qui émergent dans des contextes

d'utilisations particuliers. L'auteur souligne donc la nécessité d'une analyse plus approfondie du fonctionnement des anglicismes.

## 2.2 Méthodes d'analyser les emprunts

Pour étudier les anglicismes, Saugera (2017) propose de tester l'interchangeabilité supposée des anglicismes par une analyse de leurs caractéristiques linguistiques. À cette fin, elle propose de préciser les anglicismes d'un point de vue étymologique, sémantique, stylistique ainsi que comprendre leur fonction en contexte.

Premièrement, l'analyse étymologique joue un rôle clé, permettant de retracer les origines d'un mot et les transformations survenues après son adoption par le français. Cela démontre que les anglicismes acquièrent de nouveaux sens qui les distinguent de leur sens originel en anglais. Deuxièmement, la chercheuse applique une analyse sémique afin d'identifier les différences sémantiques minimales entre un anglicisme et son équivalent français. L'accent est mis sur des différences plus subtiles liées au style, au registre et aux nuances sémantiques. Enfin, pour comprendre le fonctionnement concret des anglicismes, Saugera analyse leur usage en contexte à partir d'articles de la presse française. L'observation d'exemples lui permet de voir comment les mots sont utilisés dans des situations de communication spécifiques.

À l'esprit des études de corpus de plus en plus pratiquées, Léopold (2021) propose elle aussi de s'appuyer sur des données empiriques. Dans son article, elle utilise comme corpus les dictionnaires Le Petit Robert et Le Petit Larousse Illustré, publiés entre 1998 et 2022, ce qui lui permet d'estimer objectivement le nombre d'emprunts lexicaux. Ce corpus provient d'une base de données existante créée dans le cadre du projet du Club d'orthographe de Grenoble. À partir de ce corpus, elle a sélectionné les anglicismes parmi tous les nouveaux mots (pour elle, un anglicisme désigne toute influence de l'anglais sur le français). Léopold a utilisé deux méthodes d'analyse. Premièrement, une méthode quantitative : elle a dénombré le nombre total de nouveaux mots et la proportion d'anglicismes parmi eux. Deuxièmement, une analyse qualitative a été menée, articulée autour de trois axes : la typologie des anglicismes relevés (classification de D. Candel et J. Humbley, 2017), la répartition par catégories grammaticales et la distribution par catégories lexicales.

Les résultats de Léopold (2021) montrent que les anglicismes sont bien présents dans la langue, mais que leur nombre n'est pas alarmant et n'annonce pas la disparition du

français. La plupart des emprunts sont des noms et des mots entièrement nouveaux, pour lesquels aucun terme n'existait auparavant. La linguistique traditionnelle distingue en effet les « emprunts de nécessité » des « emprunts de luxe ». Selon Deloy (1956), un « emprunt de nécessité » se produit lorsqu'une langue rencontre un nouvel objet ou concept pour lequel il n'existe pas encore de nom. À l'inverse, un « emprunt de luxe » consiste à utiliser un mot étranger alors qu'un équivalent existe déjà dans la langue. Les études contemporaines, notamment dans la tradition québécoise, évitent de plus en plus l'opposition évaluative entre emprunts « nécessaires » et « luxe », préférant le terme plus neutre « d'emprunt linguistique », qui désigne le processus naturel d'échange de mots entre les langues (Maurais, 2022).

Léopold (2021) souligne enfin que les anglicismes ne menacent pas la vitalité de la langue française. Ils s'intègrent, s'adaptent et aident souvent à la formation de nouveaux mots. La langue ne succombe pas à l'influence, mais traite activement les éléments empruntés, les intégrant dans son propre système.

C'est l'approche empirique sur corpus, suggérée par Saugera et Léopold que j'utiliserai pour mes analyses dans ce travail. Elle me conduira à observer les données d'usage courant dans le corpus et permettra de comprendre le fonctionnement concret des anglicismes. Cette approche permet de combiner analyse quantitative (nombre et fréquence d'utilisation des anglicismes pour évaluer leur ancrage dans les usages) et analyse qualitative (domaines d'emploi et collocations pour cerner les nuances de sens de ces usages).

Les trois chercheuses proposent des approches importantes, quoique différentes, à l'étude des anglicismes. Zanola (2008) met l'accent sur l'aspect institutionnel du problème, en se concentrant sur le rôle des instances de politique linguistique et de réglementation dans l'élaboration des normes linguistiques. Saugera (2017) insiste sur l'importance des nuances sémantiques, du registre et des contextes d'usage des anglicismes. Leopold (2021) précise en outre la dimension étymologique des anglicismes, mais insiste surtout sur l'analyse de l'usage courant de la langue. Ces trois approches se complètent. La priorité est donnée à l'analyse empirique car elle permet de travailler directement avec les données recueillies, mais l'approche institutionnelle et l'approche sémantique restent également importantes, puisqu'elles

permettent de comprendre le cadre normatif dans lequel les recommandations linguistiques sont formulées, ainsi que les nuances de sens et de registre.

### 2.3 Linguistique de corpus et la plateforme Sketch Engine

Comme l'explique Wolfgang Teubert (2009) dans son article « La linguistique de corpus : une alternative [version abrégée] », la linguistique de corpus étudie la langue à partir de textes authentiques rassemblés dans des corpus. Un corpus est une collection spécialement constituée de textes ou d'extraits de textes réels, illustrant l'usage de la langue dans la vie courante. L'une des idées centrales de la linguistique de corpus est que le sens se construit dans le contexte. Les mots n'ont pas de sens fixe en eux-mêmes. Ils n'acquièrent de sens que lorsqu'ils sont entourés d'autres mots et dans un contexte d'utilisation précis. Le rôle des collocations est directement lié à cette notion. Les collocations sont des combinaisons stables de mots qui apparaissent régulièrement ensemble. Par exemple, un même mot peut acquérir différentes nuances de sens selon les mots avec lesquels il est le plus souvent associé. Dans le cas des collocations, la force de collocation (LogDice) est importante. Elle est un indicateur de la relation entre les mots et elle permet de déterminer quelles unités lexicales sont le plus souvent combinées entre elles dans le corpus tout en tenant compte de la fréquence d'emploi de chacun de ces termes dans le corpus donné.

Teubert (2009) explique que la linguistique de corpus analyse d'abord des données réelles avant d'en tirer des conclusions. Elle ne présuppose pas l'existence d'unités, mais les identifie plutôt à partir de schémas observés. La fréquence joue un rôle important en linguistique de corpus. Les schémas se révèlent précisément par la répétition d'éléments linguistiques au sein d'un corpus. L'analyse de fréquence permet de distinguer les mots et expressions typiques de ceux qui sont rares ou aléatoires.

Sketch Engine, créé par Kilgarriff et al en 2004, est une plateforme en ligne qui permet de travailler sur des corpus linguistiques. Elle est utilisée en recherche linguistique contemporaine pour analyser l'usage courant de la langue à partir des usages textuels contextualisés. Avec Sketch Engine, nous pouvons chercher des mots et des expressions, étudier leur fréquence, analyser les contextes d'utilisation, identifier les combinaisons de mots typiques (collocations) et comparer les usages

des mots entre eux. Les utilisateurs peuvent travailler avec les corpus via une interface confortable, où ils peuvent appliquer des filtres et extraire des données. (Sketch Engine, s.d.)

Parmi ses multiples ressources, Sketch Engine donne accès aux corpus TenTen. TenTen est un ensemble de très vastes corpus web créés spécifiquement pour la recherche linguistique. Son nom fait référence à ces grands corpus textuels collectés automatiquement sur Internet, d'un volume d'environ  $10^{10}$  (soit au moins 10 milliards de mots). Il est important de noter que les corpus TenTen se concentrent spécifiquement sur le discours écrit sur le Web. Ils contiennent des textes provenant de médias en ligne, de blogs, de forums et d'autres sources Internet. Cela permet d'étudier ainsi la langue écrite moderne. Cependant, cela impose également certaines restrictions. (Jakubiček *et al*, 2013)

Jakubiček *et al.* (2013) expliquent que, malgré ses outils analytiques, Sketch Engine présente un certain nombre de limites qui doivent être prises en compte lors de l'analyse des résultats de recherche. L'une des limites de la plateforme est le manque de métadonnées. Dans la plupart des cas, il est impossible de déterminer avec précision la date de création du texte, car les informations sur les pages web reflètent rarement le moment de leur rédaction. La date de collecte du texte ne donne qu'une idée approximative du temps et ne permet pas une analyse précise de l'évolution de la langue au fil du temps. Pour résoudre partiellement ce problème, la plateforme utilise des sites d'actualités et des blogs, où l'information est souvent accompagnée d'une date.

Les informations concernant la variante régionale de la langue restent également limitées. En anglais, il existe une classification automatique des variantes. Un tel outil reste cependant indisponible pour la langue française. Ainsi, au cours de ce travail, ce problème sera compensé par l'analyse des domaines de sites, ce qui permettra, au minimum, de distinguer le français parlé en France, par exemple, du français parlé en Belgique ou en Afrique. (*ibid.*)

Et bien sûr, il ne faut pas oublier l'existence de sites de spam qui nuisent activement à la qualité de la plateforme lors de la collecte de données. Cependant, les employés de Sketch Engine affirment qu'ils tentent de nettoyer leur plateforme de ces données. (*ibid.*)

Dans cette étude, j'utilise comme corpus principal French Web 2023, un large corpus de la langue française disponible sur la plateforme Sketch Engine. Il s'agit d'un ensemble de textes collectés automatiquement sur Internet et destinés à analyser la langue française actuelle. Le corpus French Web 2023 contient environ 23,8 milliards de mots, ce qui en fait l'un des plus grands corpus de langue française à ce jour. Les textes couvrent une grande variété de genres et de sujets. (frTenTen, s.d.)

En conclusion, Sketch Engine est un outil puissant pour l'étude linguistique du français contemporain, il propose des textes modernes authentiques et de bons outils pour les étudier. Il ne faut cependant pas oublier qu'il ne peut non plus être considéré comme une source totalement parfaite et précise. La plateforme ne reflète pas la langue parlée, l'intonation ou les intentions des locuteurs. Par conséquent, les résultats de l'analyse de corpus ne demeurent toujours qu'un reflet partiel des pratiques linguistiques.

### 3. Analyse

Au 18 mars 2026, le site internet de l'Académie française comptait presque 300 articles consacrés aux anglicismes. La parution de ces articles, dans la rubrique « Dire / Ne pas dire », a débuté en 2012. Chaque article propose un bref commentaire sur un mot ou une expression anglaise, accompagné d'une courte analyse de l'anglicisme et, souvent, d'une référence historique ou littéraire. Les articles fournissent d'habitude toute une série de mots pouvant remplacer l'anglicisme en question. L'Académie préfère exprimer sa position en recourant à des formules telles que « il convient d'éviter la forme... » ou « aussi n'est-il pas nécessaire de les remplacer par l'anglais... », il ne s'agit en effet pas de formulations normatives absolues mais de recommandations. Ces recommandations concernent différentes catégories grammaticales, telles que les noms, les verbes et les adjectifs, et accordent également une attention particulière aux expressions. Le tableau ci-dessous propose un aperçu quantitatif de nos données issues du site de l'Académie :

	Nombre d'articles	Exemples
Expressions	118	welcome pack, past président, prime time, etc.
Noms	82	business, helper, propale, etc.
Verbes	43	blacklister, switcher, stalker, etc.
Adjectifs	27	healthy, friendly, dark, etc.
Autres	9	asap, lol, LMK, etc.

Tableau 1. Nombre d'articles en fonction de la catégorie grammaticale ou autre forme figurant dans la section *Anglicismes, Néologismes et Mots* de la rubrique « Dire / Ne pas dire » du site de l'Académie française.

Ce tableau montre que l'Académie accorde une importance particulière aux expressions, puisqu'elles sont évoquées 118 fois dans cette section. Les noms arrivent en deuxième position (82), suivis des verbes (43), des adjectifs (27) et des abréviations et des acronymes (9). Il est intéressant de constater qu'en 2012 l'Académie s'est davantage intéressée aux verbes (évoqués à 11 occurrences), tandis

que les expressions n'ont été évoquées que 5 fois. Figure 3, précisant la répartition des commentaires de l'Académie sur l'axe temporel, révèle que le nombre de commentaires sur les verbes a diminué chaque année, tandis que la fréquence des commentaires sur les expressions a augmenté. En 2024, les expressions ont été commentées 15 fois, contre un seul commentaire sur un verbe. Pour mettre en évidence ces évolutions, un graphique illustrant les différences en fonction des années est présenté ci-dessous :

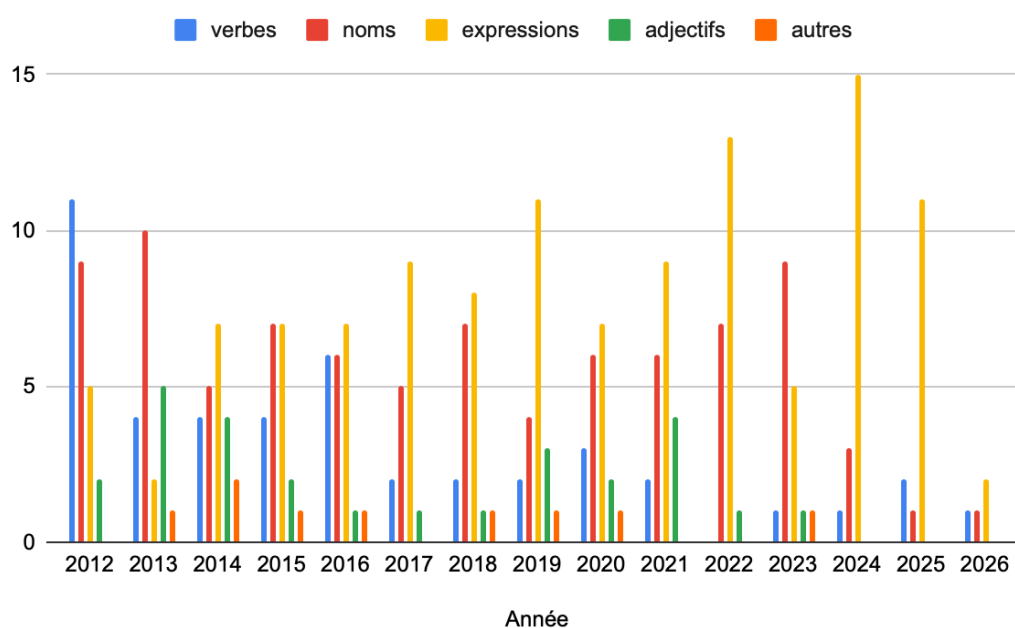


Figure 3. Dynamique des commentaires de l'Académie française sur les anglicismes par catégories grammaticales et expressions pour la période 2012-2026.

Sur les 118 expressions évoquées, la majorité (environ 70) se compose d'un nom et d'un adjectif. Une trentaine contiennent un verbe, soit près d'un quart de l'ensemble, tandis que les autres correspondent à des constructions telles que *à date* ou *best of*.

A la lecture de la liste des expressions commentées, il convient de constater que la plupart des expressions commentées apparaissent à un moment précis ou lors d'un événement particulier, restent un certain temps dans la langue, puis disparaissent. Prenons l'exemple de l'expression *welcome pack*, sur laquelle l'Académie s'est exprimée en février 2022. Il est possible de supposer qu'à l'époque, il s'agissait d'une expression courante dans la publicité et la vente. Cependant, une analyse de son utilisation élargie dans French Web 2023 montre que *welcome pack* a été employé 1303 fois, tandis que l'expression proposée par l'Académie, *cadeau de*

*bienvenue*, y a été utilisée 5687 fois, soit environ quatre fois plus souvent que l'anglicisme. Autre exemple : le commentaire de l'Académie sur l'expression *past president*, rédigé en avril 2016 lors de l'élection présidentielle américaine. D'après les données du corpus French Web 2023, cet anglicisme n'a été utilisé que 288 fois, ce qui est un résultat extrêmement faible. Parallèlement, l'expression équivalente *ancien président* apparaît 15 5025 fois, et l'expression *président sortant* est utilisée 33 712 fois. Cela montre clairement que l'Académie française suit en fait de près l'actualité et s'efforce de prendre position à de nombreuses occasions importantes. Cependant, les expressions qui apparaissent lors de ces événements, et auxquelles l'Académie accorde souvent une attention excessive, ne sont finalement pas vraiment fréquentes auprès des locuteurs natifs. Certes, ces expressions ont pu être utilisées à un certain moment, mais elles ont aussi été rapidement oubliées.

Concernant les noms, il faut remarquer que leur nombre varie d'une année à l'autre. Le nombre le plus élevé d'occurrences a été enregistré en 2013, avec dix noms. Cependant, par exemple, entre 2017 et 2025 (à l'exception de 2022, année où neuf noms ont été mentionnés), seules une à trois mentions ont été recensées.

Comme pour les expressions, certains noms n'ont absolument pas trouvé d'écho auprès du public et ne se trouvent que très peu, voire quasiment jamais utilisés dans le corpus. Prenons par exemple le mot *helper*. Il n'apparaît que 6455 fois dans le corpus, tandis que son équivalent français, *bénévole*, en compte 662 736, et même *volontaire*, 755 772. Ou encore, par exemple, l'anglicisme *propale* (commenté par l'Académie en 2018), qui n'apparaît que 546 fois, ce qui indique que son usage est pratiquement inexistant. L'absence de ces mots dans le corpus ne signifie pas que les commentaires de l'Académie française ne sont pas justifiés : il est tout à fait possible que les anglicismes commentés aient été très utilisés dans le discours de l'époque au moment de la publication.

Certains commentaires concernent, en revanche, des noms anglais effectivement très courants. Il est possible de citer l'exemple du mot *business*, incroyablement connu et largement utilisé (869 081 occurrences). L'Académie suggère cependant de remplacer cet anglicisme par *exploitation* (1682 508 occurrences), qui, toutefois, ne traduit pas le sens littéral de *business* et est plus fréquemment employé dans des contextes plus larges. Le dictionnaire Le Robert (en ligne) le confirme en le définissant comme : « Action d'exploiter, de faire valoir (une chose) ». L'exploitation

n'est pas associée au commerce en tant que domaine, mais au processus d'exploitation. Un autre terme proposé par l'Académie est *marchandisation* (27 370 occurrences). Ce mot a aussi une autre signification : « Transformation en marchandise, en produit commercial » (Le Robert).

Contrairement aux noms, les verbes reçoivent moins d'attention de l'Académie française. Elle s'intéresse de plus en plus aux expressions dans lesquelles ils apparaissent plutôt qu'aux verbes eux-mêmes. L'article d'Irène Baron et Michael Herslund (2005) « Langues endocentriques et langues exocentriques. Approche typologique du danois, du français et de l'anglais » explique en partie pourquoi l'Académie considère moins souvent les verbes comme des unités distinctes.

Selon cet article (2005), le français est une langue exocentrique, où la charge sémantique principale se concentre non pas dans les verbes, mais dans les noms. Les verbes ont un sens plus général et abstrait, tandis que les noms sont plus informatifs. Par conséquent, les noms (anglicismes) sont un moyen plus simple de combler les lacunes en vocabulaire. Les verbes, en revanche, sont plus difficiles à adapter, car ils doivent en plus être ajustés à la grammaire. C'est peut-être pour cela que cette catégorie est aussi moins sujette aux emprunts et reçoit de ce fait, moins d'attention de la part de l'Académie.

Concernant la fréquence, certaines données du corpus ne corroborent par ailleurs pas entièrement les observations de l'Académie. Par exemple, le verbe *feeler*, sur lequel l'Académie s'est exprimée en septembre 2016, n'apparaît que 255 fois dans le corpus French Web 2023. De même, le verbe *barémiser* (mars 2016) n'est relevé que dix-neuf fois, tandis que le verbe *se défriender* (septembre 2019) est totalement absent.

Le dernier groupe est celui des adjectifs. Pour l'Académie, ils ne semblent pas poser de problème majeur, car les commentaires sur cette catégorie sont relativement rares.

Compte tenu du nombre important de commentaires de l'Académie française, il est impossible de tous les vérifier dans le cadre de cette étude. Par conséquent, quelques exemples de chaque catégorie grammaticale et expression ont été sélectionnés pour une analyse plus approfondie. Ceci permet de se concentrer sur des exemples précis, qui fournissent davantage d'informations sur l'emploi de ces anglicismes. Afin de mener une analyse rigoureuse, j'ai sélectionné des mots ou expressions ayant un

nombre d'occurrences suffisamment significatif dans le corpus, alors que de nombreux anglicismes évoqués par l'Académie française sont tout simplement inutilisés ou très rares dans le corpus French Web 2023. Des anglicismes spécifiques ont également été sélectionnés en fonction de leur présence dans le word sketch, afin d'identifier les collocations clés. Bien que l'Académie dispose de commentaires jusqu'en 2026, les anglicismes analysés seront sélectionnés parmi ceux disponibles jusqu'en 2023, le corpus couvrant la période jusqu'en 2023 inclus. De plus, l'Académie accordant une attention particulière aux expressions et aux noms, l'analyse qui suit examine également ces deux groupes plus en détail afin de comprendre en outre les raisons de son intérêt pour ces catégories.

### 3.1 Expressions

L'analyse débute par les expressions, car elles sont les plus fréquemment représentées dans les commentaires de l'Académie et font l'objet de la plus grande attention. Cette section se concentre uniquement sur les expressions véritablement exploitables, qui présentent un nombre significatif d'occurrences dans le corpus French Web 2023.

Les expressions sont d'un grand intérêt car elles ont souvent un effet temporaire sur la langue. Elles apparaissent généralement lors d'événements marquants, puis disparaissent. De ce fait, elles sont généralement peu fréquentes dans le French Web 2023. Entre 2012 et 2023, 89 commentaires sur des expressions anglaises ont été rédigés. L'analyse de ces expressions a révélé que la plupart d'entre elles avait une fréquence d'utilisation relativement faible. Vingt-neuf expressions apparaissent moins de 100 fois, 46 moins de 1000 fois et 71 moins de 10 000 fois. Presque toutes les expressions (86 sur 89) ont une fréquence inférieure à 100 000 occurrences, et seules trois dépassent nettement ce seuil. Cependant, certaines de ces expressions sont toutefois très populaires. Par exemple, la célèbre expression *fake news* est assez courante, avec 44 428 occurrences. (La fréquence des mots sélectionnés est indiquée dans l'Annexe 1.)

L'Académie propose (en 2017) une multitude de mots pour la remplacer : *bobard*, *boniments*, *contre-vérité*, *mensonge*, *ragot*, *tromperie*, *trucage*. Bien que tous ces mots véhiculent l'idée de mensonge, aucun ne rend pleinement le sens de l'expression originale. La plupart des alternatives proposées ont un sens plus restreint ou plus spécifique. Par exemple, le *ragot* désigne plus précisément rumeur ou commérage, la *tromperie* en tant qu'action, et le *trucage* est une falsification intentionnelle. *Mensonge*, en revanche, a un sens très large et est donc le plus fréquemment utilisé (438 431 occurrences dans Fr2023). Pour en revenir aux *fake news*, expression largement utilisée dans ce corpus, ses collocations les plus courantes sont *débusquer* (LogDice – force de collocation 6,9), *débunker* (5,8) et *propager* (5,7). (Les collocations des mots sélectionnés figurent dans l'Annexe 2.) Cette expression est surtout employée dans le contexte de l'actualité et est étroitement liée au monde des médias. L'on voit qu'il ne s'agit pas simplement d'une tromperie courante, mais d'un type d'information spécifique.

Pour mieux comprendre ce que cette expression représente dans son contexte, il convient de la considérer à travers un exemple. Le corpus fournit de très nombreux exemples et en choisir un est très difficile, alors après avoir examiné, grâce à la fonction concordance comportant également l'option de pouvoir cerner quel est le sujet plus fréquent et quels sont les types de texte les plus saillants (concordance -> frequency -> text types), il s'est avéré que les genres les plus fréquents sont l'actualité et les discussions et que les principaux sujets sont la technologie, la culture et la politique. Voici donc un exemple qui reflète très clairement tous ces thèmes, il s'agit d'un extrait de l'actualité et en même temps il est étroitement lié à la technologie en termes de diffusion d'informations sur Internet et d'aspect culturel de la façon dont les gens perçoivent les fausses informations :

- 1) Pour les bénévoles, il faut aussi parfois informer, « au début, certains croyaient davantage aux rumeurs sur le coronavirus qu'à ce qu'on pouvait leur dire ; mais certains **débusquent les fake news**, les fausses vidéos et transmettent l'information aux autres.

Cet exemple, tiré du corpus French Web 2023 (la source originale est un article du site d'information France Bleu), confirme que cette expression est effectivement utilisée activement dans les médias modernes et est facilement comprise par les francophones. Sur le plan syntaxique, elle respecte les règles de la langue française, s'emploie avec des déterminants français et, de plus, s'intègre parfaitement au contexte et se combine avec d'autres éléments linguistiques, ce qui témoigne de son usage bien ancré. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de remplacer cette expression par des équivalents français, car elle se montre compréhensible et déjà en tant que telle dans ces contextes.

En ce qui concerne l'équivalent français le plus courant, *mensonge*, ses principales collocations sont *proférer* (LogDice 8,4), *propager* (7,0) et *délibérer* (6,9). Cet équivalent présente ainsi des similitudes avec l'anglicisme *fake news* dans l'utilisation du verbe *propager*. Sous cet aspect, le mot français aurait un fonctionnement presque identique à l'expression anglaise et les commentaires de l'Académie seraient pertinents en l'occurrence, pour dire que ce n'est pas sans raison qu'elle propose ses propres équivalents si ceux-ci peuvent véritablement remplacer les anglicismes. Cependant, si l'on prête attention à la stylistique des exemples concrets, on constate que le mot français *mensonge* est bien plus percutant que le simple et neutre *fake news*.

Voici un exemple représentant la collocation *propager* + *mensonge* :

- 2) Et le pire dans toute cette propagande qui vise à détruire la Nation syrienne et toute la Nation arabe, c'est que les autres médias propagandistes occidentales [sic] cette fois-ci, continuent à **propager leurs mensonges** ont faisons [sic] passer ces terroristes comme de « révolutionnaires...

Il convient de noter d'emblée que, bien que l'énonciateur de cet exemple utilise un vocabulaire français traditionnel, il commet néanmoins des erreurs grammaticales tout à fait évidentes. Ce n'est bien sûr pas toujours le cas avec ce mot et cette association collocative, mais cet exemple montre particulièrement bien que mot français soit plus fort émotionnellement et véhicule non pas simplement l'idée d'une information erronée, mais met l'accent sur un sens de la tromperie délibérée, visant à induire en erreur. L'énonciateur choisit sans doute délibérément ce mot pour souligner l'importance de l'événement et ne pas adopter une position journalistique neutre. Ainsi, l'énonciateur exprime sa position sur une situation précise, et ses propos véhiculent un sentiment de condamnation. C'est précisément pourquoi il est si important de comprendre le contexte dans lequel un mot est employé, et c'est là que l'Académie néglige un aspect crucial. En effet, au lieu de se limiter à proposer des équivalents et à citer des exemples historiques ou littéraires, il serait judicieux d'accorder plus d'attention à l'usage courant de la langue. Il serait notamment plus judicieux d'analyser les caractéristiques contextuelles des mots empruntés dans les textes modernes. Cette approche permettrait non seulement d'évaluer plus précisément la prévalence des anglicismes, mais aussi de mieux comprendre les raisons de leur utilisation par les locuteurs natifs. En effet, à la lumière de ces exemples, il apparaît clairement que les anglicismes ne servent pas à déformer la langue maternelle, mais à s'adapter au contexte. Et si l'article de journal se veut plus neutre et sans prétention, il est finalement plus clair et neutre d'employer un mot emprunt avec un sens dénotatif plus précis et davantage contextualisé dans le domaine que d'employer des mots bien français mais d'un sens très large, ayant ainsi plus de connotations aussi.

Dans ce contexte, il est impossible de ne pas mentionner le mot « infox », apparu en 2016-2017 lors de la campagne présidentielle américaine de Donald Trump, en réaction à l'expression anglaise « fake news ». Pourtant, l'Académie française ne s'y est intéressée qu'en 2023, alors que ce terme occupait déjà une place importante dans les médias et l'usage courant. Le mot a été proposé par le ministère de la Culture à la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF), puis soumis à

l'Académie française au cours de l'année 2018. Après avoir reçu l'approbation des autorités compétentes et du ministre de la Culture, le mot a été publié au Journal officiel le 4 octobre 2018 (Légifrance, 2018). Selon la linguiste Jeanne Bordeau, ce mot était l'un des plus fréquemment utilisés dans les médias en 2018. (Ministère de la Culture 2019). Actuellement, il compte 6139 occurrences dans le corpus. Ce nombre, bien que modeste, est en constante augmentation. Le corpus French web 2020 en compte 2 751 occurrences, alors que le corpus de 2017 n'en révèle que 41, dont une grande majorité provient de Wikipedia. Cette dernière information fait par ailleurs voir que ce sont les contributeurs de Wikipedia qui ont joué un rôle important dans la diffusion et la promotion de ce terme, l'un des exemples relevés dans French Web 2017 mettant bien en lumière comment les corpus permettent de saisir des évolutions lexicales avant leur apparition institutionnelle :

- 3) Aucune traduction autre que " infox " et "fausses nouvelles" n'étant validée ni même usitée ; étant donné par ailleurs que l'usage de l'anglicisme est controversé, je le précise dès le début par deux notes de bas de page.

L'expression suivante est *low cost*, qui est également très connue dans le monde entier. Le corpus contient 50672 occurrences de cette expression et elle est le plus souvent associée à la publicité et au marketing en ligne. Les trois collocations principales de cette expression emprunte sont *compagnie* (LogDice 4,7), *vol* (3,6) et *fitness* (3,4). Mais si l'on regarde le LogDice, il apparaît clairement que malgré la fréquence élevée de l'expression, elle ne forme pas de fortes collocations avec d'autres mots français. L'Académie propose plusieurs options pour le remplacer : à *faible coût* (évoqué 18111 fois dans French Web 2023), à *coûts réduits* (685), *peu chers* (8184), à *bas prix* (51591). A titre de comparaison, prenons à *bas prix*, puisque le nombre de ses occurrences coïncide presque avec le nombre d'occurrences de l'anglicisme. Les principales collocations pour à *bas prix* sont *vol* (LogDice 8,1), *hôtel* (5,8) et *compagnie* (5,7). Il est possible de remarquer que les collocations sont presque les mêmes que dans le cas de l'expression *low cost*, mais le taux d'association est plus élevé qu'avec l'anglicisme, ce qui indique encore une fois plutôt une spécialisation accoutumée des mots français alors que l'anglicisme semble être évoqué dans des associations plus variées, tel un effet qui joue en fonction du contexte. Par exemple, prenons *low cost* avec la collocation principale *compagnie*. Ils appartiennent au genre de l'information et leurs principaux sujets sont la politique et l'économie. Un tel exemple est :

- 4) Les **compagnies low cost** sont plus consultées durant l'été car elles sont nombreuses à ouvrir de nouvelles routes spécialement pour la période estivale, notamment vers des destinations européennes, ce qui entraîne une baisse des prix pour les destinations court-courriers en été.

Cette expression apparaît dans les sujets économiques et même touristiques. Étant donné que le site original sur lequel l'exemple a été pris est une plateforme en ligne permettant de rechercher et de comparer des services de voyage, il devient évident qu'il s'agit d'un texte publicitaire destiné à attirer l'attention sur des billets de voyage moins chers. Dans de tels contextes, l'anglicisme a un effet marketing. Cela semble plus vivant aux utilisateurs et leur donne envie d'acheter un certain produit.

Pour l'expression *à bas prix*, on prend aussi la collocation *compagnie*. Dans son cas, il existe de nombreux exemples, tant publicitaires que plus sérieux, liés à l'actualité et aux articles. Pour plus de clarté, un exemple est tiré d'un site publicitaire classique et un autre d'un site dédié à l'histoire des avions. Voici des exemples :

- 5) Généralement à bord des avions des compagnies régulières, et des compagnies charter, y compris ceux des **compagnies à bas prix**, le rapport minimum normalement accepté entre le nombre de toilettes et le nombre de passagers est d'environ une toilette pour 50 passagers.
- 6) Les **compagnies à bas prix** proposent de nombreux avantages, en particulier budgétaires, mais attention, elles ne vous proposent pas les mêmes services que les compagnies ordinaires.

Le premier exemple de l'expression *à bas prix* est de nature plus technique et explicative, où la préférence est donnée au vocabulaire traditionnel. Pour ce public, il est plus courant de voir des expressions françaises et l'utilisation de l'anglais dans cet exemple serait inutile. La seconde concerne les mêmes offres publicitaires que dans le cas de l'anglicisme, les deux variantes sont donc appropriées en marketing et ne provoquent pas d'inconfort chez les lecteurs. C'est pourquoi le contexte est toujours important. Si dans les cas publicitaires, il est possible d'utiliser à la fois l'anglicisme et son équivalent français et que cela ne dérange personne, dans les textes plus formels, la préférence est néanmoins donnée aux variantes françaises.

L'Académie peut avoir raison de signaler qu'il n'est pas sensé de mettre des anglicismes partout quand il y a des mots et des expressions françaises, et que parfois il est possible de se passer d'anglicismes. Cependant, l'Académie ne considère pas assez les caractéristiques contextuelles de l'usage des mots. S'ils accordaient davantage d'attention à cet aspect, il serait possible de constater que l'usage courant

de la langue est bien plus complexe que ce que présentent les recommandations normatives.

### 3.2. Noms

Cette section examine les noms et commence par la paire *coach / entraîneur*. Ce pair de mots est commenté également par le « rédacteur passionné pour Larousse », Julien Ancel (2025), qui commence son article « Les anglicismes qui agacent l'Académie française : et par quoi les remplacer », comme souvent les Académiciens, par indiquer d'abord que le mot *coach* est d'origine française. Comme le souligne l'auteur, le mot français *coache* désignait à l'origine un véhicule. Plus tard, le verbe *to coach* est apparu en anglais, acquérant le sens d'encadrer ou entraîner, avant d'être à nouveau emprunté par le français, mais déjà au sens d'un entraîneur, d'un mentor ou d'un tuteur. Ancel (2025) partage l'avis de l'Académie et estime que le problème de ce mot, comme de nombreux anglicismes en général, réside dans son acception très large, tandis que ses équivalents français sont plus précis et spécialisés. Selon lui, employer la terminologie française tendrait vers une plus grande précision sémantique.

Ces deux mots partagent donc un champ sémantique commun lié à l'idée de formation et d'encadrement, mais analysons ici leur fonctionnement collocatif.

Le mot *coach* (581 554 occurrences) a trois collocations principales : *coach en séduction* (LogDice 10,9) *sportif* (LogDice 9,8) et *agile* (8,4), ce dernier étant également anglais. Pour *entraîneur* (423223), les collocations sont *argentin* (7,4), *intérimaire* (6,6) et *olympien* (6,4). L'anglicisme et son équivalent partagent les mêmes thèmes liés au sport et à la culture. Prenons comme premier exemple *entraîneur* et sa collocation *olympien*, une expression très courante dans le contexte d'évocation des Jeux Olympiques. Voici un exemple :

- 7) Comme un symbole, **l'entraîneur olympien** Igor Tudor a utilisé des mots très valorisants en conférence de presse pour annoncer la titularisation de l'international sénégalais...

Il convient tout d'abord de noter que le mot *entraîneur* est utilisé dans un registre formel dans cette phrase, puisque celle-ci est tirée d'un site web d'actualités sportives. De ce fait, nous pouvons supposer qu'un tel journalisme privilégié un vocabulaire et des expressions plus formels, ce qui justifie l'utilisation de

l'équivalent français. Le mot lui-même désigne une fonction précise, sans aucune connotation. Son sens est clair et direct. Le style employé dans cette phrase est plutôt neutre, sans abréviations ni argot. Si nous observons des collocations, il est cependant intéressant de noter que *coach olympien* est presque aussi fréquent que *entraîneur olympien*. Cela peut indiquer sans doute une popularité croissante de cet anglicisme ou des anglicismes en général dans le langage courant et leur apparition même dans des contextes plus formels. Toutefois, il est indéniable que les anglicismes sont utilisés dans ces phrases pour leur conférer une nuance particulière, pour les faire ressortir, tandis que *entraîneur* reste neutre.

Pour illustrer la différence significative entre l'anglicisme et la variante française, prenons une expression très courante *coach en séduction*. Il est possible de constater ici une différence notable qui le distingue du mot entraîneur, conseillé par l'Académie pour le remplacer :

- 8) Et dans cet article, je vais vous donner tous mes secrets de **coach en séduction**, expert en application de dating, pour que vous ne soyez pas comme les gars que j'ai cités au début...

Il est important de noter que dans cet exemple, le mot *coach* n'a aucun lien avec le sport. Nous constatons qu'il est utilisé pour décrire une personne qui aide les autres dans leurs relations. Bien que, dans ce cas précis, *coach* ait un sens plus large, il reste néanmoins dans son champ sémantique de mentorat et de conseil. Ce mot est employé de manière informelle. L'énonciateur utilise un langage plus familier, emploie plusieurs anglicismes et s'adresse à ses lecteurs de façon très directe, comme à des amis. Le corpus révèle également que le sujet de cet exemple est lié aux rencontres sur Tinder, un site de rencontre. Nous pouvons donc supposer qu'il a été écrit par un blogueur qui partage des conseils. Ou encore, cet exemple pourrait aussi avoir un lien avec le commerce. La personne pourrait chercher à gagner en popularité ou à monétiser ses conseils, et utiliserait alors des anglicismes pour créer un slogan publicitaire accrocheur. L'expression *coach en séduction* est assez courante, avec environ 1200 occurrences. Cela démontre la stabilité de son usage, tandis que l'expression *entraîneur en séduction* est absente du corpus. C'est précisément pourquoi le mot *coach* peut étendre son champ sémantique au-delà du sport. La stylistique y joue un rôle important. Ce mot véhicule une image de modernité et de

tendance, attirant l'attention des jeunes. Pour eux, ce vocabulaire est plus familier, tandis que *entraîneur* finit par paraître un peu banal.

Nous pouvons affirmer sans risque que ces deux mots sont proches sémantiquement et aborder des thèmes communs liés au sport. Cependant, ils ne sont pas toujours interchangeables, le choix du mot dépendant du contexte. Parfois, comme avec l'expression *coach en séduction*, il est impossible de remplacer l'un par l'autre. De plus, le registre de langue joue un rôle important. Dans un contexte plus formel, les équivalents français sont acceptables, tandis que les anglicismes restent courants dans un registre informel et chez les jeunes.

Le mot suivant est *staff* (206 531), qui décrit un groupe de personnes travaillant ensemble. Il est le plus souvent utilisé avec les termes anglais *friendly* (LogDice 11,0), *helpful* (8,8) et français *technique* (6,7). Les contextes fréquents incluent le sport et la culture. En effet, la plupart des exemples sont liés à des événements sportifs, des athlètes, des compétitions et des commentaires sur un sport particulier. Voici un exemple notable :

- 9) L'ancien capitaine de l'équipe nationale du Maroc fait l'objet depuis quelque temps d'une campagne haineuse sur les réseaux sociaux, notamment après avoir été accepté en 2020 dans **le staff technique** des « Verts » par le sélectionneur Djamel Belmadi pour terminer la dernière étape d'une licence Pro.

Cet exemple illustre que le monde professionnel du sport, qui utilise fréquemment un vocabulaire spécialisé et le terme anglais courant *staff*, présente les caractéristiques d'un langage spécialisé. Ce terme court et bien établi désigne aisément l'ensemble des personnes (entraîneurs, personnel médical, employés) impliquées dans le fonctionnement, en l'occurrence, d'une équipe sportive. Ce terme ne nécessite aucune explication supplémentaire, et l'énonciateur de l'exemple présuppose que chacun le comprend.

L'Académie suggère de remplacer cet anglicisme par des alternatives telles qu'*équipe* (évoqué 8 430 496 fois dans le corpus), *personnel* (1 372 586), *collaborateurs* (1 071 145) et *encadrement* (350 888). Il est clair que ces termes ont un sens plus large que *staff*, en particulier *équipe*, qui n'est pas associé aux employés mais aux équipes sportives. Ses principaux thèmes sont le sport et la culture, comme pour l'anglicisme. *Équipe* possède de nombreuses collocations car c'est un mot courant, mais les principales sont *pluridisciplinaire* (LogDice 9,4), *pédagogique*

(9,1) et *dirigeant* (8,4). Prenons par exemple *équipe* et *dirigeant*, qui ne font pas référence à des athlètes mais à des personnes travaillant en équipe. Dans ce cas, les principaux thèmes sont la technologie et le commerce. Voici un exemple (intéressant en outre particulièrement pour les Estoniens) :

10) Comme de nombreuses startups dans le pays, l'équipe d'ingénieurs est basée en Estonie, tandis que **l'équipe dirigeante** se trouve dans la Silicon Valley.

Alors que le terme *staff* a un sens plus restreint, car les personnes qui y travaillent sont plutôt des assistants et n'ont pas beaucoup d'autorité, l'*équipe dirigeante* désigne les personnes occupant des postes plus élevés. *L'équipe* a un sens plus formel, mais moins restrictif que le *staff*. Pour exprimer le sens du mot *staff*, il est possible d'essayer d'utiliser l'expression *dans l'équipe*, comme dans cet exemple :

11) Au lieu de cela, nous constatons que rien n'a changé dans les relations sociales au sein de nos rédactions comme **dans les équipes** techniques et administratives.

Dans cet exemple, le terme *équipe* englobe des groupes entiers d'employés travaillant dans une même direction, ce qui est plus proche de *staff*. Cependant, dans ce contexte, le terme plus spécialisé *staff* serait moins approprié. L'emploi du terme *staff* laisserait entendre qu'il s'agit d'un petit personnel de soutien, et non de services à part entière.

### 3.3 Verbes

Les verbes anglais peuvent apparaître en français de trois manières : 1) par emprunt d'un nom, puis par formation d'un verbe à partir de celui-ci selon les règles françaises, 2) par emprunt direct, lorsque le verbe est conservé sous sa forme originale, ou 3) par rétroformation, lorsque le suffixe anglais est supprimé et remplacé par un suffixe français. (Zayed, 2021)

Dans ses commentaires, l'Académie cite souvent le fait que le français possède de nombreux mots propres et qu'il est donc inutile d'emprunter des mots à l'anglais. Si cette affirmation peut être partiellement acceptée pour les noms, puisqu'il existe souvent des équivalents similaires, la situation des verbes est plus complexe.

Selon Zayed (2021), les mots empruntés ont souvent un sens plus précis et spécifique, ce qui explique pourquoi il est plus facile de les exprimer par un mot emprunté plutôt que de chercher un équivalent dans la langue maternelle. En effet, les verbes anglais se rapportent à des domaines spécifiques (technologie et internet) et ont été créés à l'origine en anglais. Zayed donne l'exemple du verbe « liker », qui ne peut évidemment pas être traduit avec précision par le verbe français courant « aimer ». Ces verbes perdent souvent la majeure partie de leur sens et n'intègrent la langue française qu'avec une seule signification spécifique. Par exemple, les Français utilisent le mot « cheater » uniquement en lien avec les jeux vidéo, et non dans la vie courante. Ils n'emploient pas cet anglicisme comme synonyme du français « tricher ».

L'analyse des verbes, extraite des données de l'Académie française, révèle que cette dernière s'est peu intéressée aux verbes en tant qu'unités grammaticales distinctes ces dernières années. En 2023, 37 commentaires avaient été formulés. L'analyse montre que la plupart des verbes sont peu fréquents et que seuls quelques-uns sont devenus véritablement courants. Près de la moitié des verbes ont une fréquence inférieure à 10 000, ce qui témoigne de leur usage limité. Parallèlement, certains verbes se distinguent par une fréquence d'utilisation nettement supérieure à celle des autres, ce qui indique leur ancrage dans la langue. Parmi les verbes ayant fait l'objet de commentaire par l'Académie et cependant beaucoup employés dans le corpus, les trois les plus fréquents sont : *supporter* (1 485 318), *opérer* (899 368) et *assumer* (808 996). Ces verbes ne peuvent être pris en compte dans l'analyse car ils sont déjà

d'origine française. L'Académie a formulé des observations à leur sujet car ils ont commencé à emprunter le sens de verbes anglais. Comme l'a noté Léopold (2021), les anglicismes ne résultent pas seulement d'emprunts directs, mais aussi de l'influence de l'anglais sur la structure et l'usage des mots français existants. Un exemple est le verbe « assumer ». Sous l'influence de l'anglais « to assume », il est de plus en plus employé au sens de « supposer », alors que son sens traditionnel en français renvoie à l'idée de « prendre sur soi » ou « assumer une responsabilité ».

Un exemple intéressant à analyser est le verbe *impacter*. Il signifie « avoir des conséquences, des effets, de l'influence sur quelque chose ». L'Académie estime que ce verbe est à proscrire. Elle suggère d'utiliser *affecter* ou l'expression *avoir des conséquences sur*. Cependant, comme le montre le corpus, le verbe *impacter* est très répandu parmi les locuteurs natifs et apparaît 333 166 fois. Cette fréquence d'utilisation s'explique par sa concision, son expressivité et son usage courant dans le monde des affaires et des médias. Son équivalent français, *affecter*, est beaucoup plus fréquent (1 168 763 occurrences), mais cela s'explique par le fait qu'il s'agit d'un verbe de base et universel, utilisé régulièrement. Il est donc plus pertinent d'examiner le contexte. Pour *impacter*, les principales collocations sont *santé* (LogDice 7,2), *secteur* (6,9) et *quotidien* (6,9), tandis que pour *affecter*, il s'agit de *santé* (8,2), *crédit* (7,8) et *zone* (7,5). Étonnamment, pour les deux, la collocation la plus importante est *santé*, ce qui démontre que ces deux mots sont de véritables concurrents. Alors qu'auparavant les mots anglais étaient souvent réservés à des domaines spécifiques, ils peuvent donc désormais rivaliser dans un langage plus général. Étant donné que les deux verbes sont combinés avec la même collocation et sont utilisés dans un domaine similaire, des exemples typiques contenant ce mot ont été sélectionnés pour l'analyse, ce qui nous a permis de trouver des différences dans leur utilisation :

12) Dérèglements hormonaux, obésité, asthme... il nous explique en quoi les pesticides **impactent** la santé et le développement des jeunes enfants

13) Cependant, la présence de déchets lourds peut également **affecter** la santé des poissons.

Dans ces exemples, il peut sembler qu'il n'y ait aucune différence entre les deux verbes, de sorte que l'introduction de cet anglicisme peut paraître superflue. Cependant, nous pouvons supposer que, comme dans de nombreux autres cas, le choix des mots revient à l'énonciateur. Pour rendre le texte plus vivant, percutant et

mémorable pour les médias, il est plus naturel d'utiliser des emprunts lexicaux. Pour les discours plutôt alarmistes, les mots emprunts peuvent peut-être sembler plus forts, plus chargés d'émotion que les mots ordinaires du français courant. Le second texte est dépourvu de toute coloration émotionnelle. Il s'agit d'un simple texte informatif qui ne prétend pas attirer l'attention du public, mais d'une simple description objective.

### 3.4. Adjectifs

Cette section traite des adjectifs. Comme ce sujet a suscité très peu de commentaires, examinons la position de l'Académie. Un exemple frappant est le commentaire sur le mot « native ». L'Académie exprime sa position très clairement :

Pour désigner une personne originaire du pays où elle vit, et où ses ascendants ont vécu depuis des temps immémoriaux, le français peut employer, en fonction du contexte, des noms (qui peuvent aussi être adjectifs) comme autochtone, aborigène ou indigène. Ceux-ci sont assez nombreux pour qu'il ne soit pas nécessaire d'ajouter l'anglais native, que l'on commence pourtant à lire dans des textes d'anthropologues ou dans des articles de journaux qui en rendent compte. (Signalons que le français dispose de l'adjectif natif, que l'on emploie avec la préposition de et un complément de lieu pour indiquer qu'une personne est originaire de tel ou tel endroit.) (Académie française 2022, « native »)

L'Académie souligne d'emblée que le français possède déjà plusieurs mots pour désigner une personne originaire d'un lieu donné. Se fondant sur l'existence d'équivalents français, l'Académie française conclut que le français dispose d'un lexique suffisamment riche pour se passer d'emprunts à d'autres langues. Toutefois, le fait que l'Académie note que le terme « native » apparaît dans les textes des anthropologues et dans les articles consacrés à ce sujet signifie que les auteurs de ces arguments tiennent compte de l'usage moderne, mais restent réservés quant à l'emploi de l'adjectif.

Passons de l'avis de l'Académie à l'usage courant dans le corpus, en commençant par l'adjectif *healthy* (37 755 occurrences). Les principaux noms modifiés par cet adjectif sont *cantine* (LogDice 9,4), *recette* (9,2) et *brunch* (9,0). Nous pouvons observer un lien notable avec l'alimentation saine et les lieux de restauration. Prenons par exemple l'expression *recette healthy*, liée aux domaines de la famille et de la santé. La plupart des exemples sont spécifiquement liés à l'alimentation saine, comme celui-ci :

- 14) Si vous recherchez une recette *healthy* de barre de céréales pour sportif, vous la retrouverez dans notre article "Recettes Vegan, Sucrées et Protéinées". / J'aime beaucoup son blog, ses recettes *healthy*, son humour.

Dans cet exemple, l'adjectif *healthy* sonne comme un mot du jargon des réseaux sociaux où les jeunes partagent leurs modes de vie. Nous y trouvons également le mot *blog*, qui évoque d'habitude un registre plutôt familier et au goût du jour. Cet emprunt à l'anglais est plus branché, plus médiatique, et peut-être un peu promotionnel. Il est idéal pour les réseaux sociaux et sonne très moderne. La tendance actuelle du bien-être est extrêmement populaire chez les blogueurs. L'emploi du mot *healthy* suggère davantage le suivi des tendances que la santé elle-même. Après tout, comme beaucoup d'autres emprunts à l'anglais, il sert à attirer l'attention.

L'Académie propose comme équivalent de *healthy* le mot très connu *sain* (927 008 occurrences dans le corpus). C'est un mot visiblement très fréquent, utilisé abondamment. Il faut noter que, de manière tout à fait logique, la collocation la plus courante de ce mot est également liée à l'*alimentation* (LogDice 10,9), suivie par *habitude* (8,8) et *environnement* (8,4). Afin de cerner les variations de ce mot, intéressons-nous à la seconde expression dans l'ordre de saillance : *habitude saine*. Curieusement, elle s'emploie aussi bien dans le domaine de la santé que dans celui de la politique, mais pour rester plus près du sens de *healthy* tout en analysant l'emploi de *sain* voici un exemple :

- 15) Lorsque les enfants grandissent, il est conseillé de les inclure dans une routine de sommeil ; cela les aidera à créer une habitude **saine** et naturelle à l'heure du coucher.

Dans cet exemple, le ton est plus calme et didactique. L'énonciateur cherche à donner des conseils et des recommandations pour inculquer de bonnes habitudes à un enfant. Le style est sobre, nous pouvons avoir l'impression de lire un article de magazine parental. L'énonciateur souhaite sincèrement promouvoir des bienfaits pour la santé, et non pas simplement attirer l'attention. Dans ce contexte, il reste fidèle au français standard, sans recourir à des emprunts à la mode. Par conséquent, l'emploi du mot *healthy* serait artificiel. Ces résultats prouvent une fois de plus que le contexte est l'élément le plus important dans le choix des mots.

## Conclusion

Mon objectif était de comprendre le fonctionnement des anglicismes en français en confrontant un point de vue institutionnel et le point de vue empirique à leur égard, à savoir comparer les recommandations de l'Académie française avec l'usage courant de ces anglicismes de même que de leurs équivalents français dans un corpus de français contemporain. Dans le premier chapitre, j'ai d'abord présenté l'histoire, le fonctionnement et le rôle de l'Académie française, ainsi qu'une analyse descriptive de ce point de vue institutionnelle à l'égard des anglicismes. La deuxième partie du travail marque ensuite un passage vers une approche plus empirique. J'ai examiné les commentaires sur les anglicismes publiés par l'Académie française entre 2012 et 2026, en analysant d'abord leur distribution par catégorie. Puis, au sein de chaque catégorie, je me suis concentré sur l'analyse de quelques anglicismes dont la présence ainsi que celle de leurs équivalents proposés était notable dans le corpus French Web 2023, hébergé sur Sketch Engine. Compte tenu du fait que l'Académie française ne vise pas à décrire l'usage courant de la langue, mais plutôt à formuler des recommandations normatives destinées à préserver la tradition linguistique française, mon analyse visait à comparer ces exemples normatifs avec l'usage courant des anglicismes enregistré dans le corpus French Web 2023.

Cette approche a permis d'identifier le fonctionnement de ces unités dans des documents textuels réels sans évaluer les recommandations de l'Académie elles-mêmes, mais en les examinant à des fins de comparaison. L'Académie formule ces commentaires en lien avec la diffusion croissante des anglicismes dans les médias et la presse pendant une certaine période. L'Académie évoque fréquemment ces usages, selon elle abusifs : « On se gardera bien d'employer cet anglicisme, hélas largement répandu ces derniers temps dans nombre de magazines. » (à propos de l'expression « pimper les légumes anciens ») ou « ...que l'on commence pourtant à lire dans des textes d'anthropologues ou dans des articles de journaux qui en rendent compte... » (à propos du mot « native »). Or, pour vérifier si les anglicismes commentés se sont réellement enracinés dans la langue et ont influencé l'usage des locuteurs natifs, mon analyse a donc procédé à une vérification à partir de textes réels disponibles spécifiquement dans le corpus French Web 2023.

Cette analyse a constaté qu'un groupe d'anglicismes commenté par l'Académie présente une fréquence d'emploi relativement faible. Nombre d'entre eux sont

extrêmement rares, comme *past président* (288 occurrences), *feeler* (255 occurrences) ou *barémiser* (19 occurrences). Certains sont même totalement absents du corpus, comme *se défriender*. Ces résultats indiquent que de nombreux anglicismes commentés par l'Académie ne constituent en fait pas une menace pour la langue, puisqu'ils ne parviennent pas à s'y implanter.

Un second groupe de ses commentaires, en revanche, porte véritablement sur des anglicismes très fréquents dans le corpus, dont beaucoup sont familiers à presque tous, tels que *fake news* (44428 occurrences) ou *business* (869081 occurrences). Cette fréquence attestée d'emploi est précisément ce qui témoigne de leur forte intégration chez les locuteurs natifs. Ces anglicismes fonctionnent comme des unités à part entière et sont ainsi parfaitement intégrés à la langue française. L'analyse de fréquence nous a donc permis de distinguer les anglicismes à usage limité de ceux déjà intégrés à la langue. Par la suite, les anglicismes très présents dans le corpus ont été examinés plus en détail.

L'analyse a montré que, dans de nombreux cas, remplacer un anglicisme par son équivalent est possible, mais que le sens initial peut s'en trouver modifié. Le plus souvent, le sens reste inchangé, mais il peut évoluer, comme dans l'exemple de *fake news* et *mensonge*. Ici, il est clair que *fake news* est un terme précis, porteur d'une signification particulière. Cet anglicisme désigne toujours un type spécifique de fausses informations. Le *Mensonge*, en revanche, a un sens plus large et n'est pas nécessairement lié à l'actualité. Son sens trop général peut entraîner une perte de précision. Or, ce qui n'est absolument pas remplaçable, c'est la nuance stylistique. En effet, dans de nombreux espaces numériques (publicité, réseaux sociaux), les anglicismes sont utilisés pour capter l'attention, notamment en publicité. Dans bien des cas, les anglicismes ajoutent de la vivacité et de la modernité, ce qui est important pour les internautes. Par exemple, pour promouvoir un blog de cuisine saine, *healthy recette* est certainement plus percutant que le neutre *sain*.

Cela signifie que tous les anglicismes peuvent, bien sûr, être remplacés par des équivalents, mais même si le sens reste en grande partie compréhensible, la substitution de l'anglicisme par son équivalent proposé n'est pas sans changer la nuance stylistique. Lorsqu'ils choisissent un mot, les locuteurs se basent toujours sur le contexte. Dans une situation formelle, comme l'exige le document, l'équivalent français est et peut donc être préférable. Dans une autre, en ligne ou lors d'une

communication informelle, ils peuvent néanmoins opter pour un anglicisme par commodité ou par pertinence.

À travers des exemples précis, il est apparu clairement que le choix entre un anglicisme et ses équivalents est influencé par le type de discours (officiel ou informel), la nuance stylistique (le mot dans la phrase sonne à la mode et promotionnel ou neutre), l'ancrage de l'anglicisme dans la langue (plus on utilise ce mot, plus il devient courant) et le domaine d'utilisation spécifique, où des termes précis sont nécessaires pour une meilleure dénotation (par exemple staff / équipe).

Bien que cette étude ait mis en évidence certaines tendances dans l'usage des anglicismes, elle souligne également la nécessité d'approfondir la recherche sur leurs fonctions. L'analyse d'un corpus plus vaste de termes et d'expressions d'emprunt ainsi que de leurs équivalents permettrait de mieux comprendre comment ces éléments importants de la lexique évoluent au fil du temps. Dans un contexte linguistique en constante évolution, la relation entre les recommandations normatives et l'usage courant demeure un champ de recherche toujours ouvert.

## Bibliographie

ACADÉMIE FRANÇAISE. 2025. *Il faut sauver le nom « semaine »*. En ligne <https://www.academie-francaise.fr/il-faut-sauver-le-nom-semaine>. Consulté le 4 mars 2026.

ACADÉMIE FRANÇAISE. (s.d.). *L'histoire*. En ligne <https://www.academie-francaise.fr/linstitution/lhistoire>. Consulté le 31 janvier 2026.

ACADÉMIE FRANÇAISE. (s.d.) *Terminologie*. En ligne <https://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/terminologie>. Consulté le 25.04.2026

ANCEL, J. 2025. « Les anglicismes qui agacent l'Académie française : et par quoi les remplacer ». Larousse. En ligne <https://www.larousse.fr/articles/langues/ce-terme-fourre-tout-agace-les-linguistes-voici-pourquoi-vous-devriez-leviter>. Consulté le 17 mai 2026.

ARTOZQUI, S. 2020. « Le savoir-dire en bonnes manières » in *En attendant Nadeau* numéro 114. En ligne : <https://www.en-attendant-nadeau.fr/2020/10/21/savoir-dire-academie/>. Consulté le 28 mars 2026.

BARON, I ; HERSLUND, M. 2005. « Langues endocentriques et langues exocentriques. Approche typologique du danois, du français et de l'anglais », in *Langue française* n°145, p. 35-53. DOI : <https://doi.org/10.3406/lfr.2005.6625>

BAUDRILLART, A. 1935. *Richelieu. La tradition française et l'Académie*. En ligne <https://www.academie-francaise.fr/richelieu-la-tradition-francaise-et-lacademie>.

Consulté le 31 janvier 2026.

DEROY, L. 1956. *L'Emprunt linguistique*. Liège : Presses universitaires de Liège ; Les Belles Lettres. Chapitre VII. Raisons de cœur, p. 171-187. DOI : [10.4000/books.pulg.665](https://doi.org/10.4000/books.pulg.665).

FRTENTEN. (s.d.). *frTenTen: Corpus of the French Web*. Sketch Engine. En ligne <https://www.sketchengine.eu/frtenten-french-corpus/#toggle-id-1-closed>. Consulté le 7 février 2026.

JAKUBÍČEK *et al.* = JAKUBÍČEK, M. ; KILGARRIFF, A. ; KOVÁŘ, V. ; RYCHLÝ, P. ; SUCHOMEL, V. 2013. *The TenTen Corpus Family*. In 7th

International Corpus Linguistics Conference CL (pp. 125-127). En ligne [https://www.sketchengine.eu/wp-content/uploads/The\\_TenTen\\_Corpus\\_2013.pdf](https://www.sketchengine.eu/wp-content/uploads/The_TenTen_Corpus_2013.pdf).

Consulté le 10 janvier 2026.

KILGARRIFF et al. = KILGARRIFF, A. ; RYCHLÝ P. ; SMRZ, P. ; TUGWELL, D. 2004. The Sketch Engine. In *Proc Eleventh EURALEX International Congress*. Lorient, France.

LÉGIFRANCE. 2018. *Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression fake news*. En ligne <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037460897>. Consulté le 17 mai 2026.

LÉOPOLD, J. 2021. « Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d'anglicismes », in *Lengas* 89. DOI : <https://doi.org/10.4000/lengas.5200>

MAURAS, J. 2022. *Emprunts de luxe et emprunts de nécessité*. En ligne <https://linguistiquement-correct.blogspot.com/2022/03/emprunts-de-luxe-et-emprunt-s-de.html>. Consulté le 19 mai 2026.

MINISTÈRE DE LA CULTURE. 2019. *Terminologie : comment est né le mot « infox » ?* En ligne <https://www.culture.gouv.fr/actualites/Terminologie-comment-est-ne-le-mot-infox>.

Consulté le 25 avril 2026.

PAVEAU, M-A ; ROSIER, L. 2008. *La langue française : Passions et polémiques*. Paris : Vuibert.

PRUVOST, J. 2020. *La story de la langue française: Ce que le français doit à l'anglais et vice-versa*. Paris : Tallandier.

PRUVOST, J. (s.d.). *Les dictionnaires de la langue française : une histoire et une dynamique*. Le musée virtuel des dictionnaires. En ligne [https://dictionnaires.u-cergy.fr/histoire\\_dico/mvd\\_histoire1\\_dico.html](https://dictionnaires.u-cergy.fr/histoire_dico/mvd_histoire1_dico.html). Consulté le 31 janvier 2026.

ROPERT, P. 2017. *L'Académie française est-elle encore utile ?* En ligne <https://www.radiofrance.fr/franceculture/l-academie-francaise-est-elle-encore-utile-7236258>. Consulté le 31 janvier 2026.

- SAUGERA, V. 2017. « La fabrique des anglicismes », in *Travaux de linguistique* n° 75, p. 59-79. DOI : <https://doi.org/10.3917/tl.075.0059>.
- SKETCH ENGINE. (s.d.). *What is Sketch Engine?* En ligne <https://www.sketchengine.eu/>. Consulté le 7 février 2026.
- TAUTOU, A. S. 2025. *Qu'est-ce qu'un néologisme ?* En ligne <https://languagetool.org/insights/fr/poste/neologisme/>. Consulté le 20 janvier 2026.
- TEUBERT, W. 2009. « La linguistique de corpus : une alternative [version abrégée] », in *Semen* 27, p. 185-211. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.8914>.
- TRUDEAU, D. 1992. *Les inventeurs du bon usage 1529-1647*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- ZANOLA, M. T. 2008. « Les anglicismes et le français du XXIe siècle : La fin du franglais ? », in *Synergies Italie* n° 4, p. 87-96. En ligne <https://gerflint.fr/Base/Italie4/zanola.pdf>. Consulté le 20 janvier 2026.
- ZAYED, A. 2021. « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique », in *Travaux de linguistique* n° 83, p. 115-145. En ligne <https://shs.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2021-2-page-115?lang=fr>. Consulté le 28 mars 2026.

## Resümee

„Norm ja kasutus: anglitsismide uurimine prantsuse keeles normatiivse lähenemise ja korpuseanalüüsi vaatenurgast“

Käesolev töö keskendub anglitsismide kasutamise uurimisele prantsuse keeles ning nende võrdlemisele prantsuskeelsete vastetega, mida pakub Prantsuse Akadeemia. Töö eesmärk on välja selgitada anglitsismide funktsioneerimise iseärasused, võrreldes Akadeemia normatiivset lähenemist nende tegeliku kasutusega korpuses French Web 2023 (Sketch Engine).

Uurimus põhineb kahel lähenemisel: normatiivsel, mida esindavad Prantsuse Akadeemia soovitusel, ning kirjeldaval, mis tugineb korpuslingvistika meetodile. Analüüs hõlmab valitud anglitsismide ja nende prantsuskeelsete vastete sageduse, kollokatsioonide ja kasutuskontekstide uurimist.

Esimene peatükk on pühendatud normatiivsele keeleteadusele. See uurib „bon usage“ kontseptsiooni ja selgitab, kes selles küsimuses otsuseid langetab. See kirjeldab üksikasjalikult Prantsuse Akadeemiat, selle toimimist ja tegevusi. Samuti uuritakse selle rubriiki „Dire / Ne pas dire“, kust analüüsi andmed kogutakse.

Teine peatükk käsitleb liikumist normatiivsest lingvistikast deskriptiivse lingvistika suunas. See peatükk selgitab anglitsismide ja neologismide mõisteid. Seejärel uurib see mõningate lingvistide töedes esitatud anglitsismide uurimise lähenemisi. See peatükk kirjeldab nende ideid anglitsismide olemuse ja funktsiooni kohta, samuti nende uurimismeetodeid. Lisaks kirjeldab see peatükk korpuslingvistikat ja kogutud andmete analüüsimiseks kasutatud Sketch Engine'i veebisaiti, samuti selle omadusi ja piiranguid.

Kolmas peatükk on pühendatud anglitsismide analüüsile, mis on liigitatud grammatiliste rühmade ja väljendite järgi. See algab numbriliste andmete esitamisega Prantsuse Akadeemiast ja French Web 2023 korpusest. Seejärel kirjeldatakse peatükis peamisi kollokatsioone ja nende kasutusvaldkondi ning tuuakse konkreetseid näiteid. Nende andmete põhjal tuuakse välja anglitsismide ja nende prantsuskeelsete vastete erinevused.

Tulemused näitavad, et anglitsismid ja nende prantsuskeelsed vasted ei ole alati omavahel asendatavad. Hoolimata põhitähenduse sarnasusest esinevad nende vahel

erinevused stiili ja konteksti tasandil. Mõned anglitsismid on piiratud levikuga, samas kui teisi kasutatakse aktiivselt ning need on tänapäeva keeles kinnistunud.

Samuti selgub, et valik anglitsismi ja prantsuskeelse sõna vahel sõltub mitmest tegurist, sealhulgas diskursuse tüübist ja kommunikatiivsest eesmärgist. Seega ei lange normatiivsed soovitused alati täielikult kokku tegeliku keelekasutusega.

Kokkuvõttes rõhutab töö empiirilise lähenemise olulisust tänapäeva prantsuse keele uurimisel ning näitab, et keelekasutust ei saa täielikult seletada üksnes normatiivsete põhimõtete kaudu.

## Annexes

Annexe 1. Tableau de fréquence des items analysés

Mot	Fréquence
fake news	44 428
mensonge	438 431
low cost	50 672
à bas prix	51 591
coach	581 554
entraîneur	423 223
staff	206 531
équipe	8 430 496
impacter	333 166
affecter	1 168 763
healthy	37 755
sain	927 008

Annexe 2. Tableau des collocations

Mot	Collocation 1	LogDice 1	Collocation 2	LogDice 2	Collocation 3	LogDice 3
fake news	débusquer	6,9	débunker	5,8	propager	5,7
mensonge	proférer	8,4	propager	7	délibérer	6,9
low cost	compagnie	4,7	vol	3,6	fitness	3,4
à bas prix	vol	8,1	hôtel	5,8	compagnie	5,7
coach	coach en séduction	10,9	sportif	9,8	agile	8,4
entraîneur	argentin	7,4	intérimaire	6,6	olympien	6,4
staff	friendly	11	helpful	8,8	technique	6,7
équipe	pluridisciplinaire	9,7	pédagogique	9,1	dirigeant	8,4
impacter	santé	7,2	secteur	6,9	quotidien	6,9
affecter	santé	8,2	crédit	7,8	zone	7,5
healthy	cantine	9,4	recette	9,2	brunch	9
sain	alimentation	10,9	habitude	8,8	environnement	8,4

## **Annotation**

Ce mémoire examine l'usage des anglicismes et de leurs équivalents français proposés par l'Académie française. L'étude vise à comprendre le fonctionnement des anglicismes en français et en confrontant un point de vue institutionnel et le point de vue empirique à leur égard, à savoir de comparer les recommandations de l'Académie française avec l'usage courant de ces anglicismes et de leurs équivalents français dans le corpus. À cette fin, le mémoire analyse les commentaires de l'Académie française, ainsi que les données du corpus French Web 2023 (Sketch Engine). Le mémoire combine analyses quantitative et qualitative et se concentre sur la fréquence, les collocations et les contextes d'usage des anglicismes sélectionnés et de leurs équivalents. Les résultats démontrent que ces unités ne sont pas toujours interchangeables et que leur distribution dépend du type de discours, du style et de la fonction communicative. Le travail met en évidence des divergences entre les recommandations normatives et la pratique linguistique courante, soulignant l'importance d'une approche empirique pour l'étude des langues modernes.

Märksõnad: anglitsismid, prantsuskeelsed vasted, Prantsuse Akadeemia, korpuslingvistika, keelenorm, Sketch Engine

## **Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja üldsusele kättesaadavaks tegemiseks**

Mina, *Milena Ivanova*,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) minu loodud teose „Norme et usage : étude des anglicismes en français entre approche normative et analyse de corpus“, mille juhendaja on Marge Käsper, reprodutseerimiseks eesmärgiga seda säilitada, sealhulgas lisada Tartu Ülikooli digitaalarhiivi kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni;
2. Annan Tartu Ülikoolile loa teha punktis 1 nimetatud teos üldsusele kättesaadavaks Tartu Ülikooli veebikeskkonna, sealhulgas digitaalarhiivi kaudu Creative Commons litsentsiga CC BY NC ND 4.0, mis lubab autorile viidates teost reprodutseerida, levitada ja üldsusele suunata ning keelab luua tuletatud teost ja kasutada teost ärieesmärgil, kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni;
3. Olen teadlik, et punktides 1 ja 2 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile;
4. Kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei riku ma teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse õigusaktidest tulenevaid õigusi.

*Milena Ivanova*

04.05.2026